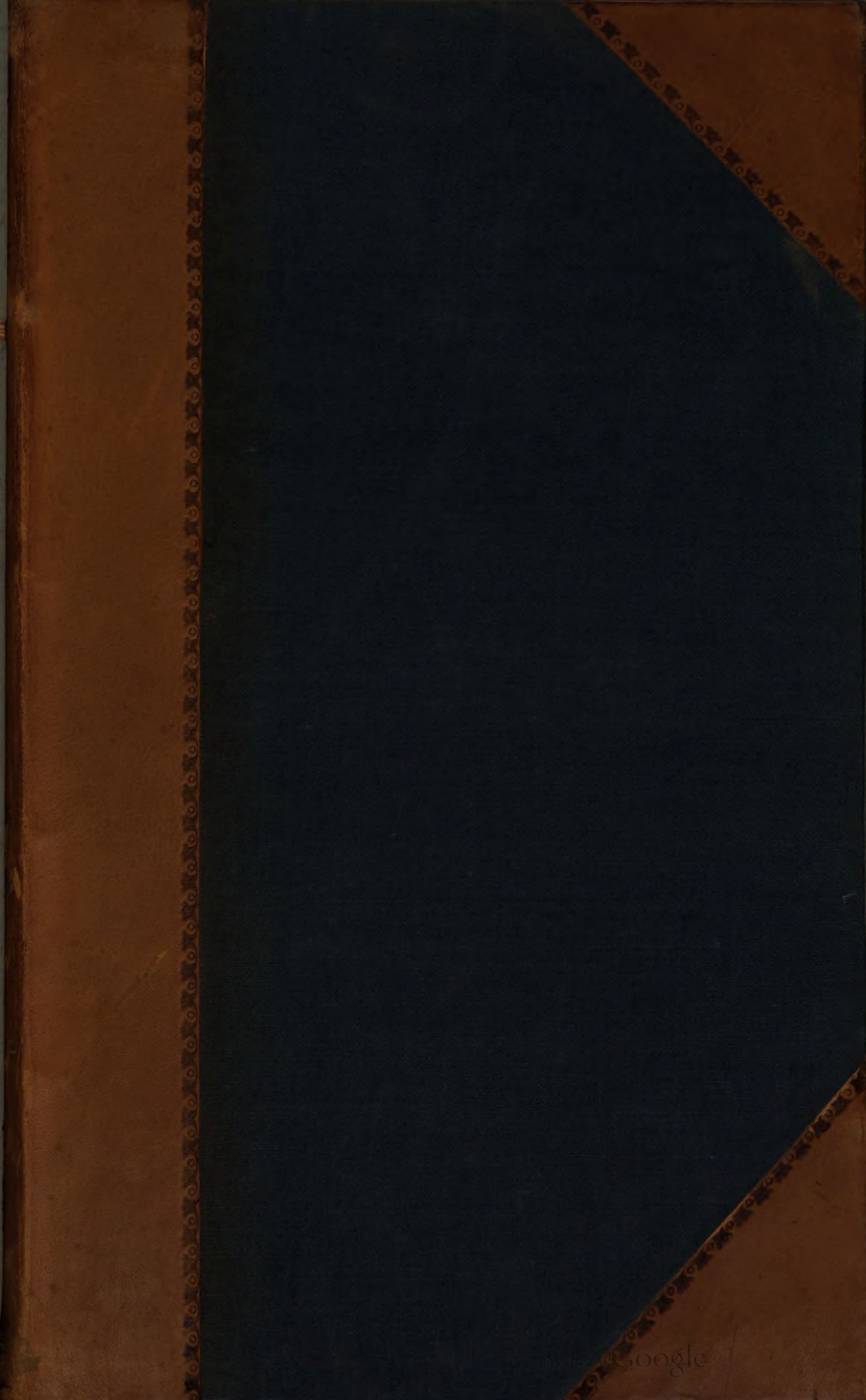



Digitized by Google

ABRÉGÉ HISTORIQUE

DE L'ÉGLISE

DE NOTRE-DAME

DE PONTOISE.

A. PIHAN DE LA FOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
RUE DES NOYERS, N° 37.



Image de la Statue miraculeuse de Notre-Dame
de Pontoise.

8 Septembre 1838.

ABRÉGÉ HISTORIQUE

DE L'ÉGLISE

DE NOTRE-DAME

DE PONTOISE,

APPELÉE LA SANTÉ DES MALADES.

Sixième édition,

PUBLIÉE A L'OCCASION DU RENOUVELLEMENT SÉCULAIRE DU VŒU DE LA VILLE PAR MONSEIGNEUR BLANQUARD DE BAILLEUL, ÉVÊQUE DE VERSAILLES;

Suivie

D'UNE NOTICE INÉDITE SUR L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME ET SUR LA CONFRÉRIE AUX CLERCS.

> Sanctificavi domum hanc... ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus.
>
> III Reg. c. 9, v. 3.

PARIS

CHEZ A. PIHAN DE LA FOREST,

RUE DES NOYERS, N. 37.

SEPTEMBRE 1838.



PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

Pontoise, le 8 septembre 1838.

Depuis long-temps nous nous proposions de donner une nouvelle édition de l'*Abrégé historique de l'Eglise de Notre-Dame de Pontoise;* nous n'attendions qu'une occasion favorable; il ne pouvoit pas s'en présenter une plus opportune que celle qui s'offre aujourd'hui.

Il y a maintenant deux cents ans, la ville de Pontoise, dépeuplée par la peste et réduite à un très petit nombre d'habitants, eut recours à l'intercession de la sainte Vierge. Elle fit un vœu, et le fléau cessa. C'était en 1638; un siècle après, le vœu fut renouvelé au nom de la ville toujours reconnaissante, par

monseigneur de Caulet, évêque de Grenoble ; il va l'être aujourd'hui pour la seconde fois, par monseigneur Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles. Aucune époque ne pouvait donc être mieux choisie pour mettre sous les yeux de la génération actuelle les cérémonies par lesquelles nos aïeux célébraient cette auguste et imposante solennité, et quelle était leur dévotion à la vierge Marie.

Avant de publier ce petit livre, nous avons eu un instant la pensée d'en rajeunir le style qui paroîtra sans doute un peu suranné ; mais nous avons craint de lui ôter quelque chose de sa naïveté, de cet air de candeur, qui, selon nous, ne manque pas de charmes ; nous nous sommes contenté d'ajouter quelques notes que nous n'avons pas cru inutiles.

C'est aussi pour répondre autant qu'il

nous est possible à la pieuse curiosité du nombreux concours de fidèles qu'amènera aux pieds de la sainte Vierge le renouvellement du vœu de la ville, que nous donnons ici quelques documens historiques sur la paroisse même de Notre-Dame, et que nous publions à la suite de l'*Abrégé historique*, une *Notice inédite sur l'église de Notre-Dame, et sur la confrérie aux Clercs.*

PAROISSE DE NOTRE-DAME.

L'an 1226, les habitants de la Foullerie, qui formaient en partie cette paroisse, demandèrent à bâtir une chapelle sous l'invocation de la sainte Vierge, où serait posée son image miraculeuse, appelée la santé des malades[1]; cette cha-

[1] Nous ne vivons plus, dit-on, au temps des miracles.

pelle fut, en l'an 1247, érigée en paroisse. Les plus habiles architectes unirent leurs

Quel nom cependant donner à la conservation de cette statue de la sainte Vierge qui, après avoir échappé aux sacs de deux églises élevées en son honneur, a été soustraite une troisième fois aux ravages, aux massacres et aux persécutions de dix-sept cent quatre-vingt-treize? Car cette statue, il n'est peut-être pas inutile de le dire, exposée aujourd'hui à la vénération des fidèles, est la même aux pieds de laquelle vinrent autrefois se prosterner les plus illustres de nos têtes couronnées; saint Louis, Charles V, Charles VII, Louis XIV; ne serait-ce donc qu'un simple effet du hasard qu'au moment où l'église de Notre-Dame a été fermée et la statue de la Vierge vendue parmi les autres effets mobiliers, il se soit rencontré un humble et simple artisan * qui n'hésita pas à sacrifier son petit pécule pour arracher aux profanations de l'impiété et à une destruction certaine cette précieuse statue, objet de sa vénération, et pour l'exposer secrètement, dans sa maison, à la piété des vrais fidèles?... Quoi qu'il en soit, à l'époque de l'ouverture des églises, cette statue fut rendue par ce brave homme aux marguilliers de la paroisse de Notre-

* Il se nommait Debise.

efforts pour élever une église où l'on admirait une croisée qui était aussi haute que la rose de la vître, et le rétable d'autel qui représentait la Passion du Seigneur, d'un bronze aussi fin qu'étaient les piliers qui portaient les images des douze apôtres et des douze sybiles. Indépendamment de l'orgue, on estimait la flèche où étaient les petites cloches vis-à-vis le crucifix, et la tour du bas de la nef, qui portait quatre grosses cloches dont on se servait le jour des fêtes solennelles et au décès des personnes considérables. On ne pouvait tous les ans nombrer le concours du peuple.

Dame ; et c'est le 4 octobre 1800 qu'elle fut rapportée dans son temple, à neuf heures du soir, à la lueur des flambeaux, accompagnée d'un nombreux cortége et d'une foule immense qui faisait retentir les airs de ses cris de joie et de reconnaissance.

Au jubilé de l'année 1550, il y eut, le jour de la Nativité de la sainte Vierge, plus de cent mille personnes qui y vinrent en pélerinage et dont les aumônes furent employées à achever les chapelles de cette magnifique église, que les ligueurs ont détruite au mois de juillet 1589, lorsqu'ils forcèrent les Anglais à lever le siége de cette ville.

Avant sa destruction, elle comptait dix-huit prêtres, tant chapelains que vicaires, pour célébrer l'office divin, chanter les heures canoniales qui n'étaient pas fondées, et acquitter les fondations qui étaient en grand nombre; car les habitans de Pontoise avaient une singulière dévotion pour cette ancienne et mémorable église où les peuples venaient de tous côtés, même des pays très-éloignés, réclamer

l'assistance de la sainte Vierge. Aussi les saints offices y étaient-ils célébrés d'une manière remarquable par le chant, la musique, les orgues, la sonnerie, le luminaire et les ornemens riches et pompeux nécessaires au culte extérieur.

Après la reconstruction de l'église en l'an 1600, telle que nous la voyons aujourd'hui, elle comptait encore huit prêtres pour son service intérieur.

C'est dans l'église Notre-Dame de Pontoise que fut fondée cette célèbre confrérie aux Clercs à laquelle les princes et les rois se faisaient gloire de s'associer.

L'an 1284, les prêtres, clercs praticiens de la cour ecclésiastique de cette ville, présentèrent requête à Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, et

à Renault des Ossis ou d'Esseix, vicaire de Pontoise, pour recevoir les statuts de la confrérie érigée à Notre-Dame ; elle reçut une augmentation considérable par les fondations des forts revenus que Charles V, Charles VI et Charles VII y attachèrent, par les soins d'Olier, vicaire de Pontoise, et par le concours des prières et l'affluence de toutes les provinces attirées par les merveilles de cette image miraculeuse de la sainte Vierge, jusqu'à la démolition de l'église. Cette destruction obligea les administrateurs de la confrérie des Clercs de présenter requête à Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, afin d'avoir la permission de se retirer aux Cordeliers, et dans la suite à une maison du domaine de la confrérie, laquelle fut dédiée en l'an 1600, en une nouvelle chapelle, et seu-

lement jusqu'à l'entier rétablissement de l'église paroissiale de Notre-Dame.

Cette paroisse fut recommandable à tous, par la sainteté et le mérite de plusieurs personnages qu'elle a vus se sanctifier dans son sein.

1050. — St. Gaultier, premier abbé et fondateur de la célèbre abbaye de St. Martin de Pontoise, doit tenir le premier rang. Le roi Philippe Ier assista à son installation et lui donna la crosse : Gaultier mit sa main sur celle du prince, lui disant : « Ce n'est pas de vous, sire, « mais de Dieu que je reçois par cette « crosse le gouvernement de cette église. » Il se distingua par son désintéressement, son zèle pour le salut de ceux qui lui étaient confiés, son amour pour la gloire de Dieu, son humilité, et par son penchant pour la solitude. Il mourut plein de bon-

nes œuvres l'an mil quatre-vingt quinze. Son tombeau devint célèbre par un grand nombre de miracles qui furent si publics que le pape Eugène III, alors en France, et le roi Louis vinrent le visiter. Sa crosse et son tombeau existent encore : nous avons vu sa crosse chez M. Cordier, curé actuel de Notre-Dame. Son tombeau est dans la chapelle du château de St. Martin de Pontoise. M. d'Arquinvillers le conserve comme une précieuse relique.

1080. — Après saint Gaultier, l'ordre des dates assigne ici une place au glorieux saint Richard.

Né à Pontoise, paroisse Notre-Dame, il était issu d'une bonne et honnête famille. La grace qui le prévint dès le berceau lui donna, à l'âge de douze ans, la force et le courage d'un héros chré-

tien, pour soutenir dans un cruel martyre, la cause de Jésus-Christ.

Les juifs, ennemis du nom chrétien, voulant le jour de Pâques observer leurs superstitieuses cérémonies, se saisirent de ce jeune enfant, l'enfermèrent dans une cave profonde; là ils le déchirèrent d'abord à force de coups; ensuite ils l'élevèrent sur une espèce de croix; et en cet état, ils lui firent endurer tous les tourmens que la haine de Jésus-Christ pouvait leur inspirer. La grace triomphant alors de la faiblesse de l'âge, lui donna une vertu si héroïque, que jusqu'au dernier soupir, et dans le plus grand excès de ses douleurs, il confessa toujours Jésus-Christ; et c'est dans cette généreuse profession de foi qu'il expira. Ce martyre arriva le 24 mars 1080.

1193. — Saint Guillaume, curé de

Notre-Dame de Pontoise. Guillaume, prêtre anglais de nation, est venu se sanctifier dans notre ville, et a travaillé à sanctifier nos pères : par corruption de nom, on l'appelle Guillemen ou saint Athilmen. Selon quelques calendriers, il est dit pasteur d'une église de la ville; la Chronique de saint Denis nous affirme qu'il a été curé de Notre-Dame. Il est mort le 10 mai, jour des Rogations, au château de Pontoise où il était en grande réputation sous le règne de Philippe-Auguste et de Gautier, archevêque de Rouen. Sa vertu éclata par plusieurs miracles qui se firent sur son tombeau, ce qui attira un nombre extraordinaire de fidèles qui tous les jours y venaient en pélerinage.

PRÉFACE.

AU LECTEUR.

Tout ce que l'Église enseigne de la sainte Vierge consiste principalement à reconnoître qu'elle est la mère d'un Dieu, né pour le salut des hommes; cette qualité l'élève non-seulement au-dessus de toutes les créatures, mais elle la rend encore la mère des enfans de l'Église, et fait le bonheur de tous ceux qui l'honorent d'une manière particulière, par le soin qu'elle prend de leur salut, de leur santé et de leurs besoins, dans la distribution des vertus et des graces qu'elle

obtient de Dieu pour eux d'une manière abondante.

C'est ce que verront ceux qui liront cette histoire de l'église de Notre-Dame de Pontoise, dont les fidèles qui sont assidus à imiter ses vertus, obtiennent les secours dans leurs maladies et une infinité de graces, lorsqu'ils les invoquent dans leurs nécessités.

ABRÉGÉ HISTORIQUE

DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME

DE PONTOISE.

CHAPITRE PREMIER.

1. Idée de la ville. — 2. Origine de l'image de la Vierge, qui est exposée sous le portail. — 3 Érection d'une église en paroisse. — 4. Vœux que Charles V et autres y sont venus faire. — 5. La destruction de l'église. — 6. Son rétablissement et sa dédicace.

PONTOISE, capitale du Vexin François, située à sept lieues de Paris, bâtie du tems de Jules César, où est présentement l'abbaye de S. Martin, est une ville qui a toujours été catholique et fidèle à son roy très-chrétien; ville royale par son 1. Idée de la ville.

château, son église collégiale, les abbayes de Saint-Martin, Maubuisson, le prieuré de Saint-Nicolas; ville auguste par le service divin qui se fait dans ses cinq paroisses et dans ses sept monastères *; ville célèbre par les grands hommes qui sont sortis de son collège, et qui l'ont rendue rècommandable, ayant été élevés dans les premières charges de l'État, soit dans le clergé, soit dans la guerre; ville enfin qui a mérité le glorieux nom de la ville de Marie, de ville chérie de la Mère de Dieu, qu'il n'a point visitée dans ses

* De ces cinq paroisses il ne reste plus que Saint-Maclou et Notre-Dame, et des cinq monastères celui de Saint-Joseph seul a été rétabli. Les dames Carmélites sont rentrées, en 1821, en possession de leur ancienne maison où ont été rapportées les reliques de leur bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation dont la conservation est due à la courageuse piété de M. le comte de Monthiers qui parvint, au péril de sa vie, à les soustraire aux fureurs révolutionnaires, dans son château de Neucourt. (*Note de l'éditeur.*)

vengeances, mais qu'il a protégée d'une manière particulière *.

Origine.

Comme cette ville n'a reçu toutes les faveurs dont elle a joui que par la protection de la sainte Vierge, à cause de la dévotion singulière que ses habitans ont toujours eue pour elle, il est intéressant d'en rapporter ici l'origine. Nous la prenons d'un ancien manuscrit, qui porte que du tems que les schismes scandaleux et les guerres sanglantes désoloient la France, Dieu, pour dissiper ces ténèbres, P. Petau.

* C'est à cette spéciale protection de Marie que les âmes pieuses attribuent le bonheur que Pontoise a eu d'être préservée du choléra qui a exercé ses cruels ravages tout autour de la ville sans y pénétrer et comme si Dieu lui avait dit : *Tu n'entreras pas*.

(*Note de l'éditeur.*)

inspira le dessein à un jeune homme, pénétré de douleur de ce qu'il voyoit le culte de sa sainte Mère abandonné, d'en faire une image*. Afin d'éviter plus facilement les insultes des ennemis de Marie, il se retira dans la carrière de Blangis, près Abbeville; ayant été surpris dans son travail, il fut obligé de l'abandonner, et laissa imparfait le dragon qui paroît encore sous les pieds de cette statue.

Cette auguste image rendit célèbre une chapelle bâtie à Pontoise, rue de Mondétour[a] l'an 1226, qui du consentement de Roger, prêtre paroissial, fut dédiée par Thibault, archevêque de Rouen, à la très-sainte Trinité, sous l'invocation de la Mère de Dieu. Cette chapelle, dès son premier accroissement, fut visitée par

[a] Malum diversorium

* Par *image*, il faut entendre, dans tout le cours de l'ouvrage, la statue de la sainte Vierge.

le roy S. Louis, qui a surpassé, et qui s'est distingué tant par la sainteté de ses mœurs, que par sa dévotion à la sainte Vierge.

3. Erection d'une église en paroisse.

Jean Haimon, Vicaire de Pontoise, voyant que l'odeur des graces qui exalaient de ce saint lieu, s'étendoit de jour en jour, engagea, en 1247, Odo II, archevêque de Rouen, à ériger en titre de paroisse une magnifique église que le zèle des fidèles fit bâtir en l'honneur de Marie. On pourroit dire de ce temple que la prophétie de David a été accomplie, lorsqu'il dit [a] : « Les filles de Tyr viendront avec leurs présens, tous les riches d'entre les peuples offriront leurs très-humbles prières; des vierges seront amenées au roy après elles.»

a Ps. 44.

4. Vœux de Charles V en 1369. Un peuple infirme et des personnes de considération vinrent en abondance pendant ce siècle visiter ce saint lieu; le siècle suivant, Charles V, qui a mérité le titre de sage pour avoir aimé la sainte Vierge, qui l'a rendu vigilant dans ses affaires, prudent au conseil, heureux en ses entreprises, libéral, modeste, honnête, majestueux, aimé de ses sujets, craint de ses ennemis, vint visiter ce magnifique édifice; il offrit devant l'image de la sainte Vierge, qui est aujourd'hui sous le portail de Notre-Dame de Pontoise, cinq cierges qui brûlèrent pendant trois jours, et huit autres qui brûlèrent en différentes fêtes; il se mit sous sa sainte protection avec Charles, dauphin, en présence du Vicaire de Pontoise. Les magni-

fiques présens dont il accompagna cette pieuse action firent que les habitans de la ville regardoient ce grand roy comme un autre Salomon, destiné de Dieu pour achever le temple de Jérusalem, car ses riches libéralités servirent à perfectionner la grandeur du temple de Marie qui avoit été commencé par la dévotion des fidèles.

Depuis ce tems, Jeanne de Bourbon, reine de France, Louis, roy de France, la reine Marie et les enfans de France, Isabelle, fille de Charles, roy de France, Raoult Boutin, son échanson, Philippe, fils de roy et duc de Bourgogne, Isabelle de Bavière, reine de France, eurent la même dévotion. Gilles le Bailleul et Jean Volet son successeur au Vicariat, reçurent leurs offrandes, et tâchèrent de leur rendre le même honneur que Salomon ren-

dit à Hiram, roy de Tyr et de Sidon, lorsqu'il reçut les cèdres du Liban, qui
3. Reg. 55. furent employés à la construction du temple de Jérusalem.

5. Destruction de l'église.

Cette magnifique église, qui étoit le séjour des anges, la consolation des rois, l'asile du peuple, le refuge des affligés, eut un sort bien malheureux. Henry V, roy d'Angleterre, étant devenu maître de Rouen et de Pontoise sous le règne de Charles VI, les Anglois s'étudièrent à suivre la fureur des Caldéens, qui, après avoir mis en pièces les colonnes d'airain du temple de Jérusalem, transportèrent
4. Reg. 25. les vases et les encensoirs à Babylone, avec toutes les richesses qui avoient été si long-temps recherchées et destinées de Dieu même : ils dépouillèrent, à leur

exemple, l'église de Marie de tous les ornemens dont la magnificence des roys, des princes et princesses avoient pris plaisir à l'orner, et, après l'avoir entièrement détruite, ils les emportèrent en Angleterre. En 1431.

Rétablissement de l'église de Pontoise.

Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui honorent sa sainte Mère, voulut relever le courage de ses dévots, après les avoir affligés d'un si grand malheur ; il toucha les cœurs des Anglois, et, pressés par le remords de leur propre conscience, ils résolurent de bâtir l'église de Notre-Dame. Jeanne de Navarre, veuve en premières noces du duc de Bretagne, et en secondes d'Henry III, roy d'Angleterre, morte sans enfans, qui avoit suivi les victoires d'Henry V, favorisa ce des-

sein, de manière que le chœur et une partie de la nef étoient déja bâtis lorsque les Anglois, qui croyoient travailler pour eux, furent chassés de Pontoise.

En 1472. Les habitans regardèrent ce commencement de construction et la fuite des Anglois comme un effet de la protection de la sainte Vierge; ils se pressèrent d'achever son église, pour luy en témoigner leur reconnoissance, et pour la prier de continuer à les honorer de sa protection.

Mais la Providence divine qui gouverne l'univers d'une manière qui surpasse les hommes, fit connaître aux Anglois qu'elle ne leur avoit permis de commencer ce chef-d'œuvre d'architecture, que pour les punir des insultes qu'ils avoient commises contre Marie à la destruction de son premier temple; ils l'expérimentèrent bien sensiblement, lors-

qu'étant revenus devant Pontoise, cette église seule soutint leurs attaques pendant six semaines entières, après lesquelles ils furent obligés de lever honteusement le siége.

Cet heureux succès, soutenu d'une paix tranquille que Dieu avait accordée par l'intercession de Marie, fit qu'on ne songea plus qu'aux cérémonies de la dédicace de ce nouveau temple, qui furent célébrées par l'évêque d'Hippomène, suffragant de monseigneur le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen; on en dressa le procés-verbal, signé Nicolas de la Quesnaie, Vicaire de Pontoise, Pierre de Monthiers, abbé de S. Martin, et Jean le Tellier, curé de Notre-Dame. **La dédicace en 1484**

CHAPITRE II.

7. Notre-Dame est l'unique station du jubilé en 1550. — 8. Horrible attentat d'un calviniste. — 9. Doute sur la conduite qu'on doit tenir. — 10. L'image de la Sainte Vierge restée sous le portail.

7. Unique station du jubilé.

Le rétablissement de la dévotion à la sainte Vierge eut un si grand progrès qu'elle passa les Alpes; Rome voulut y contribuer, et le souverain Pontife, qui avait appris par le cardinal de Tournon, doyen du sacré collége, les merveilles qui s'opéraient par l'intercession de la sainte Vierge dans l'église de Pontoise, qui porte son nom, pour engager les fidèles de la province à entretenir une dévotion qui leur étoit si avantageuse, ordonna par sa bulle que cette église seroit la seule et l'unique station du diocèse

Du 19 janvier 1550.

pour le jubilé de l'année sainte, afin par là d'engager les fidèles de la province à remercier Dieu des graces qu'ils recevoient, et à concourir, tous ensemble, à une dévotion si solide, et qui leur étoit si avantageuse.

Tous les habitans de la ville ressentirent une joie si grande de voir leurs assidues prières approuvées par Sa Sainteté, qu'ils sollicitèrent le roy Henri III d'y vouloir bien joindre son autorité; pour répondre à leur zele, il ordonna par ses lettres-patentes, du tems de Jean Giroux, Vicaire de Pontoise, que l'excédent du revenu de la confrérie des clercs seroit employé à l'embellissement de l'église de Notre-Dame.

Pendant que les roys, les princes de l'Eglise et tous les véritables chrétiens s'efforcent de cultiver la dévotion à la Du 27 septembre 1576

8. Attentat d'un calviniste en 1553.

sainte Vierge, un Calviniste, imitant ces misérables Juifs, qui restoient incrédules à la vue des miracles que Jésus-Christ faisoit pour confirmer la vérité de sa doctrine, inquiet du pouvoir de Marie, qui opéroit tant de merveilles dans son Eglise, s'avisa d'un horrible attentat; ce malheureux s'assurant que la vertu de cette digne mère [a] ne vient que de l'enfant qui est né d'elle, choisit le tems de la nuit pour frapper d'un coup de bâton la tête de l'enfant Jésus, qu'il sépara de la sainte Vierge; plus effrayé que Caïn de la grandeur de son crime, prenant la fuite vers le pont de la ville, il la jeta dans la rivière d'Oise. La Providence qui sait tirer sa gloire des plus grands maux, conserva ce précieux chef dans le guideau qui y est exposé toute la nuit.

[a] De quâ natus est Jesus. (*Matth.* 1.)

Pierre Sabbattari, Vicaire de Pontoise, et Dom Jean Allain, curé de Notre-Dame, connurent bien dans ce fâcheux accident que les plus savans et les plus réservés trouvent de la difficulté dans les fonctions de leur ministère. Leur vigilance demandoit de réparer au plutôt par des expiations l'injure faite à Jésus-Christ et à sa sainte Mère par cette main sacrilège; mais ce qui les embarrassoit c'étoit de savoir si, pour éviter un pareil malheur, ils ne devoient point transporter du portail l'image de la sainte Vierge pour la mettre au maître-autel, comme en un lieu plus honorable et plus assuré contre les entreprises des Calvinistes, qui pour lors répandoient tant de sang, brisoient les images, profanoient ce qu'il y avoit de plus saint. L'Eglise gémis- 9. Doute sur la conduite qu'on doit tenir.

soit sous le poids de ces afflictions : les prêtres et les fidèles étant dans les larmes et dans la consternation, le peuple paroissoit s'opposer à la translation de l'image de la sainte Vierge, à cause de la consolation qu'ils ressentoient de la voir et de l'honorer en tout tems, elle qui leur servoit de conseil dans leurs affaires, et de consolation dans leurs afflictions.

Résolution sur le doute.

Pour se déterminer, ils consultèrent Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, et Pierre de Gondy, évêque de Paris, qui faisoit alors réparer les lieux réguliers de son abbaye de Saint-Martin. L'on rapporta dans cette assemblée l'action mémorable de

François Ier. Ce grand roy sachant qu'un hérétique avait abattu la tête d'une image de la sainte Vierge, faisant attention à ce crime, ordonna une procession générale; pour témoigner son zèle envers cette sainte Vierge, il s'y trouva en personne, marchant à pied, la tête nue, et un flambeau à la main, suivi des Princes ses enfans, de toute la maison royale, des ambassadeurs et du Parlement; arrivé au lieu où l'injure avoit été commise, il posa de ses mains une nouvelle statue de Nôtre-Dame à la place de l'ancienne, il parla comme un autre apôtre sur la pureté de la foi, et protesta de perdre plutôt la vie que la religion.

Ces sages prélats regardant cette conduite de ce grand Roy comme leur règle, conclurent qu'on feroit une pro-

cession solemnelle de toute la ville pour rapporter le précieux chef de l'Enfant Jésus au lieu d'où il avoit été injurieusement arraché; tout le Clergé chantant des hymmes et des cantiques convenàbles en action de graces d'une si heureuse découverte.

10 L'image de la Ste Vierge sous le portail.

Ils ordonnèrent aussi que l'image de la Vierge, appelée par l'Eglise la porte du ciel, resteroit sous le portail pour y être visitée jour et nuit par les fidèles, afin qu'ils pussent en tout temps s'adresser à elle, qui est si puissante auprès de Jésus-Christ pour leur obtenir dans tous leurs besoins les secours et les graces qui leur seroient nécessaires.

Ils suivirent en cela l'ordonnance de S. Charles Borromée, dont le nom est si saint et si vénérable dans l'Eglise, qui ordonna dans un de ses sinodes,

qu'on placeroit des images de la mère de Dieu aux portes de toutes les églises de son diocèse ; ce saint Cardinal estimoit ce moyen certain pour augmenter la vraie dévotion envers la sainte Vierge.

CHAPITRE III.

11. Seconde destruction de l'Église de Notre-Dame. — 12. Translation de l'Image de la Sainte Vierge à S. Martin. — 13. Réédification de l'Église, qui est celle d'aujourd'hui. — 14. La dédicace. — 15. L'image de la Sainte Vierge rapportée en cérémonie. 16. — L'établissement de la confrérie du S. Rosaire. — 17. Notre-Dame est l'unique station du jubilé de 1600.

Les guerres civiles qui survinrent peu de tems après, réduisirent Pontoise à la dernière extrémité. Les partisans de la ligue du seizième siècle s'en étoient emparés comme d'un passage important sur l'Oise. Henry III allant assiéger Paris, la prit à composition ; le duc 11. Seconde destruction de l'église.

de Mayenne la reprit au mois de janvier suivant; et par la capitulation qui fut faite avec le Roy et Messieurs de Guise, au mois de juillet 1589, l'église de Notre-Dame, ce temple magnifique, qui passoit pour un des premiers lieux saints, un des plus superbes édifices de la province, par sa structure, sa délicatesse, son élévation, sa solidité et par sa grandeur, fut entièrement démoli, ne laissant que des tristes marques de l'état où l'hérésie vouloit réduire la France. Cette ruine donna lieu à ces six vers :

Annis mille suprà quingentis octo decemque,
Ultrà novem, cùm sol ferventiùs ardet ïulo,
Isara terribili tremuit perterrita fato,
Virgineæque domûs rupit bumbarda columnas,
Octo Globis centum violento fulmine missis,
Corruit inde sacræ illustris structura Mariæ.

L'image de la sainte Vierge, seule restée en son entier, fut portée, par les ordres de Dom Regnault Le Febvre, dernier curé régulier de Notre-Dame, en l'abbaye de Saint-Martin, dont il fut prieur. Les larmes du peuple augmentèrent, et ils dirent avec les Israélites : l'arche du Seigneur est prise, nous retournons en notre ancienne captivité, pour y gémir comme les habitans de Jérusalem après la destruction de leur temple, que Dieu avoit permise pour punir leurs crimes et leur ingratitude. 12. Translation de l'image à St.-Martin.

Ceux qui étoient les administrateurs de la confrérie des Clercs, dont nous avons déja parlé, qui avoit été fondée par le Roy Charles V, en l'église de Notre-Dame, présentèrent requête au cardinal Charles de Bourbon,

archevêque de Rouen, pour transférer leur confrérie aux Cordeliers : ce qu'il ne leur permit que jusqu'au rétablissement de l'Église. Cependant elle n'y subsista pas long-tems, car ne faisant pas ce qui leur avait été prescrit par cet archevêque, ils furent obligés de se retirer en une salle où l'on traitoit autrefois les confrères le jour de l'Assomption, qui fut pour lors bénite par Monseigneur de Lesley, évêque de Ross, en Ecosse.

Mais comme ceux qui avoient servi de ministres à la justice divine, dans la destruction du temple de Jérusalem, n'eurent aucun lieu de s'en glorifier, Dieu leur faisant savoir qu'il étoit en son pouvoir de le rétablir dans le tems marqué par les prophètes, sans que tous les hommes unis ensemble fussent ca-

pables de l'en empêcher; Dieu d'une manière semblable, ayant fait cesser les guerres civiles, et dissipé le trouble et la division, ayant confondu les ennemis de la paix, pardonna à son peuple, en faisant monter Henry IV sur le trône. Pour lors toutes les difficultés cessèrent, et l'on songea sérieusement à réparer les dommages qu'une guerre si longue et si opiniâtre avoit causés partout.

Lorsque les enfans d'Israël voulurent 1. Esd. 3.
dresser un nouvel autel au Seigneur dans Jérusalem, plusieurs des prêtres et lévites, dit Esdras, les chefs des familles et les anciens qui avoient vu le premier temple, à la vue de ce nouveau, jetoient de grands cris mêlés de larmes; les jeunes Israélites, au contraire, élevant leurs voix, poussèrent des cris

13. Réédification de l'église d'aujourd'hui.

de joie et de réjouissance. Ceux qui honoroient la sainte Vierge s'assemblèrent de même dans Pontoise pour ramasser les débris de l'église, et en construire une nouvelle. Mais les vieillards surtout, par la longue habitude qu'ils avoient de voir l'ancienne comme un autre chef-d'œuvre de David et de Salomon, considérant les fondemens de celle qu'ils voyoient, ne purent retenir leurs larmes sur le ressouvenir des malheurs qui leur avoient détruit toute la gloire de la religion, s'écriant avec un prophète : « Vous qui « avez vu cette maison dans sa première « gloire, en quel état la voyez-vous « maintenant? Ne paroît-elle pas à vos « yeux comme n'étant pas, au prix de « ce qu'elle a été. »

14. Sa dédicace.

Cependant, grâces au Seigneur, ce

nouveau temple se trouva en état d'être sacré. La dédicace s'en fit le 16 avril 1599 par Monseigneur Guillaume de Blancas, évêque de Vence et de Grace, lequel consacra quatre autels : l'un sous le titre de Saint-Nicolas, et y posa les reliques de saint Damien, martyr ; l'autre sous le titre de Saint-Etienne, et y laissa les reliques de saint Gautier, premier abbé de Saint-Martin ; le troisième, sous le titre de Notre-Dame-des-Neiges, et y mit les reliques de sainte Fare ; le dernier, sous le titre de Saint-Laurent, et y plaça les reliques de saint. . . . . . qui se conservent dans des boîtes de fer blanc, avec leurs procès-verbaux latins en parchemin, qui contiennent les indulgences accordées à ceux et celles qui les visiteront.

15. On rapporte l'i-

Lorsque David, roy d'Israël, fit trans-

mage de la Ste Vierge, l'an 1599. porter l'arche du Dieu vivant dans le lieu qu'il avoit préparé, il y eut partout joie, magnificence, partout piété, cris et cantiques de dévotion; on a remarqué pareil honneur public à la cérémonie extraordinaire qui fut faite pour accompagner processionnellement l'image de la sainte Vierge, qui étoit en dépôt à Saint-Martin; toute la ville publioit la gloire
1. Esd. 5. du Seigneur, disant : « Qu'il est bon! sa « miséricorde s'est répandue pour jamais « sur Israël, parce que le temple est « rétabli. »

16. Etablissement du saint Rosaire. Messire Charles de Bouves, protonotaire apostolique, conseiller et aumônier du roy, abbé de Rencé, et vicaire de Pontoise, qui étoit alors curé de Notre-Dame, donna tous ses soins pour rétablir la dévotion à la sainte Vierge, et la re-

mettre en son ancienne splendeur *. La destruction et le rétablissement de l'église de Marie, lui sembloit approcher de si près de ce qui arriva au temple de Jérusalem, qu'il voulut imiter jusqu'aux cérémonies qui s'y pratiquoient; car se ressouvenant que les Israélites choisirent particulièrement le premier jour des mois, et toutes les fêtes consacrées au Seigneur pour offrir l'holocauste; il établit de même la confrérie du Saint-Rosaire dans la paroisse, dont les cérémonies se font le premier dimanche des mois, et tous les jours fêtés en l'honneur de la vierge Marie. Elle fut confirmée depuis par Jean Anroux, vice-gérant de

Le 5 septembre 1627 et le 26 octobre 1633.

* Il avait l'habitude de dire que c'était la Sainte-Vierge qui gouvernait son diocèse, parce que la ville de Pontoise est la ville de Marie.

(*Note de l'éditeur.*)

Pierre Acarie*, Vicaire, et par Hippolyte Feret, aussi Vicaire de Pontoise.

17. Unique station du jubilé en 1600.

Charles de Bouves, curé de Notre-Dame, qui savoit les grâces que le peuple avoit reçues en 1550, lorsque Notre-Dame fut choisie pour unique station du jubilé, voulut procurer le même bien en 1600. Il obtint du cardinal de Bourbon, doyen du sacré collége, et archevêque de Rouen, que son église seroit encore la station du jubilé pour tout le diocèse.

Suivant les comptes de l'église.

Les offrandes des fidèles furent employées à bâtir la tour, et à fondre le reste des cloches, qui furent bénites l'an

* Pierre Acarie était fils de Madame Acarie, morte à Pontoise, en 1618, en odeur de sainteté, au couvent des Carmélites, sous le nom de Marie de l'Incarnation. Il fut fait Vicaire cinq ans après la mort de sa bien-heureuse mère, en 1623, et il occupa le Vicariat jusqu'en 1628.

(*Note de l'éditeur.*)

1602, la principale ayant été transférée à Cambrai lors de la ruine de la grande église *.

CHAPITRE IV.

18. Plusieurs miracles arrivés devant l'image de la Sainte-Vierge, dont les authentiques se conservent dans le trésor de l'église.

L'église de Notre-Dame achevée, la tour bâtie, l'image de la sainte Vierge remise en son ancienne place, le peuple y accourt de toutes parts; la mère de Dieu fait connoître qu'elle y veut être honorée, elle y accorde des graces toutes miraculeuses à la prière de ceux qui

* C'est la cloche qui, à Cambray, porte encore aujourd'hui le nom de Marie de Pontoise.

ne peuvent s'empêcher de crier à haute voix ce que prédisoit Aggée : « Oui, « sans doute, disoient-ils, la gloire de « cette dernière maison sera encore plus « grande que celle de la première ! » Plût au Seigneur que ceux qui ont le bonheur de la visiter aujourd'hui eussent de pareils sentimens que leurs pères ; ils ne cesseroient de contribuer à la grandeur du temple de Marie ; ils y entreroient comme autant de pierres vivantes pour former une maison toute spirituelle et toute céleste. Mais sans aller plus loin, je me persuade que s'ils veulent un peu réveiller leur foi, et donner attention aux merveilles que la sainte Vierge a opérées dans notre église, ils seront engagés par leur propre intérêt à y venir demander sa sainte protection auprès de son cher fils, et à reconnoître que c'est

en ce lieu que la reine du Ciel écoute favorablement ceux qui la prient avec confiance.

Le dimanche 18 juillet 1630, fut apporté devant l'image miraculeuse de la sainte Vierge, qui est sous le portail, un enfant mort-né de Jean Vaillant, serrurier, à Saint-Ouen-l'Aumône, et de Marie Vathier, sa femme, qui reçut la vie avant qu'on commençât vêpres, et fut baptisé à la vue de toute la paroisse par le sieur Desgroux, Vicaire, suivant le procès-verbal qui en a été dressé le premier septembre 1630, signé Mellon Soret, curé de Notre-Dame, Jean Anroux, vice gérant, Jacques Jaquart, Vicaire de Pontoise, et Marchand, son greffier.

Le mardi 27 août de la même année, on apporta sur les sept heures du matin

devant l'image de la mère de Dieu, une fille morte-née, de Michel Meunier, charpentier à Boissy, et de Jeanne Cassaut, laquelle eut la vie, ouvrit la bouche, remua la langue plusieurs fois, reçut le baptême par les mains de Louise Durant, et mourut quelque temps après, comme il est porté par le procès-verbal du mois d'août 1630, signé Anroux et Marchand.

Le mardi 24 septembre 1630, à sept heures du matin, fut présenté l'enfant mort-né d'Anne Rigault, d'Arblai, qui reçut la vie à une heure après midi, et fut baptisé par ledit sieur Soret.

L'enfant mort-né d'Etienne Raboult, vigneron, de la paroisse de Notre-Dame, reçut pareillement la vie devant l'image de cette auguste mère, le vendredi 4 décembre 1630. Apres avoir été baptisé

par le sieur Prévost, chapelain de l'église, il vécut encore trois heures, ayant le corps chaud, nonobstant le grand froid qu'il faisoit. Ce qui se passa en présence de plus de trois mille personnes qui furent témoins de ce miracle. Le procès-verbal qui en fut dressé avec les précédents, furent présentés à Mgr François de Harlay, archevêque de Rouen, sur l'avis de Me André Duval, premier professeur de Sorbonne, et de Me Jacques Charton, grand pénitencier de Paris : il ordonna qu'en action de graces, le clergé de la ville assemblé chanteroit le *Te Deum* le jour de la fête de la Conception de la sainte Vierge, en son église.

A ces merveilles s'arrêta un riche bourgeois de Paris, chagrin d'un procès qu'il avoit, implora le secours de notre

sainte Vierge, lui promit que s'il le gagnoit il feroit faire un plafond et peindre le portail où est posée son image. Ayant eu succès de son affaire, il exécuta son vœu, et fit encore présent d'une croix d'or, de trois à quatre pouces de hauteur, et d'un doigt de largeur.

A peine eut-on satisfait à l'ordonnance de monseigneur l'archevêque, que la sainte Vierge donna à la ville de nouvelles marques de sa miséricorde et de sa bienveillance. Le samedi 14 décembre de la même année 1630, l'enfant mort né de Sauton, du village de Neuville, paroisse d'Eragny, lui est présenté à huit heures du matin, le lendemain six heures du soir il est plein de vie, et reçoit le sacrement de baptême par Jean Caillet, clerc de l'église.

Le 20 janvier 1631, sur les onze

heures du soir, on apporte l'enfant mort-né de Guillaume Crosnier, d'Arblai, ayant reçu la vie, il fut baptisé par le sieur Prévost, Vicaire.

Le vingt-cinquième des mêmes mois et an, une pauvre femme de Fontenay près Clermont, accouchée à l'Hôtel-Dieu, d'un enfant mort, on le présente devant l'image de notre sainte Vierge, il y reçoit la vie et le baptême par son intercession.

L'enfant de Jean Carouin, de Chauvry, est apporté le lundi 10 février 1631, à cinq heures du soir, le vendredi 14 du même mois, il reçoit la vie à une heure du matin, et est baptisé par les mains du sieur Etienne Rahoult.

Après tant de miracles, il est facile de croire qu'on ne parloit dans toute la province, que des effets de la bonté

de Dieu, qui accordoit tant de faveurs à son peuple, par la dévotion qu'on avoit à sa chère mère; on ne voyoit en effet que concours dans son église. Ceux qui étoient embarrassés en leur conscience venoient se jeter à ses pieds, sachant qu'elle est le refuge des pêcheurs; s'ils avoient quelque affaire importante, ils alloient avec confiance se prosterner devant elle, parce qu'elle est le conseil des chrétiens; ceux enfin qui avoient reçu d'elle quelque bienfait particulier, ne manquoient pas de venir le reconnoître par leurs assidues prières.

Ce fut dans cette intention qu'arriva le révérend père Lefebvre, cordelier, fils de Pierre et d'Adrienne Lefebvre, de Chaumont en Vexin. Il déclara à M. Mellon Soret, curé de Notre-Dame, qu'étant venu au monde mort, ses père

et mère le présentèrent devant l'image de notre sainte Vierge, le 8 avril 1580, le mercredi après les fêtes de Paques, jour remarquable, parce que la terre trembla; mais heureux pour lui, en ce qu'il y reçut la vie et le baptême; qu'il venoit tous les ans en rendre graces à Dieu et à sa sainte mère; il lui demanda permission de prêcher en son église les grandeurs de la sainte Vierge, et de proclamer devant son peuple l'étendue de sa puissance, elle qui lui avait ouvert la porte du ciel par le sacrement de baptême.

Ce qui nous fait conclure avec un évêque prêchant de nos jours dans un auditoire catholique et hérétique, qu'il est très-louable de rapporter de semblables miracles; parce que la foi et la raison nous apprennent que l'attention des

Episc. pastorensis de cultu sanctorum. Tract. 3.

hommes foibles et impuissans, qui sont comme éblouis au milieu des ténèbres de cette vie, est souvent plus émue et touchée par les œuvres merveilleuses, les signes et les prodiges, que par les œuvres ordinaires de Dieu, quoiqu'elles soient souvent plus grandes et plus excellentes.

CHAPITRE V.

19. Contagion arrivée à Pontoise en 1638. — 20. Vœu des habitans fait à la Sainte-Vierge. — 21. Une première procession faite en action de graces. — 22. On élève l'image de la Sainte Vierge sur les portes de la ville.

19. Contagion en 1638. Cap. 20. Lorsque Dieu affligea plusieurs villes de la France d'un fléau dont il ne punit les hommes que pour leur marquer qu'ils l'ont irrité, et que leur iniquité étant montée jusqu'à l'excès, il s'est trouvé

selon la prédiction d'Ezéchiel, comme forcé de punir son peuple par une peste qui s'étendit dans l'enceinte de leurs murailles pour servir de ministre à sa vengeance ; les habitans de Pontoise frappés de cette maladie, tomboient de tous côtés dans les rues ; il n'y avoit aucune maison où il n'y eut quelques morts, on ne pouvoit fournir pour la sépulture, la plupart s'étant retirés aux villages voisins, Ennery, Gency, Lieux et Andresy, etc. On pouvoit dire de Pontoise ce qui est écrit de Jérusalem aux Machabées : cette ville autrefois si peuplée paroissoit comme un désert, sans commerce, sans étrangers ; l'herbe croissoit dans les rues comme à la campagne ; toute consolation étoit bannie; on n'entendoit plus dans les églises ces cantiques de joie, qui faisoient la consolation de toute la ville; on n'en-

tendoit que larmes, plaintes, soupirs et gémissemens; on n'apercevoit que l'image affreuse de la mort, un amas de misères et d'afflictions, qui ne sembloient représenter que l'épée irritée de la justice divine.

Quelques échevins restés dans la ville touchés de pitié pour leur patrie, ou plutôt inspirés du ciel, crurent, pour le salut de cent habitans où la ville étoit réduite, qu'ils ne pouvoient mieux faire, que de recourir à Dieu par les mérites de la très-sainte Vierge, sa digne mère, dont ils avoient une image qu'on visitoit avec tant de confiance dans une de leurs églises; ils résolurent donc de faire assembler au son de la cloche, tous les ecclésiastiques et les bourgeois à la chambre du conseil, en présence de François d'Aguillanguy, Vicaire de Pontoise et

doyen de Saint-Mellon, de Baptiste Gerbault, curé de Notre-Dame et chanoine de Saint-Mellon, où ils arrêtèrent le 28 août 1638, que pour obtenir la médiation de Marie envers Dieu, il seroit fait le jour de la fête de la Nativité de la sainte Vierge, une procession générale en l'église de Notre-Dame, avec prédication; qu'après on iroit devant la sainte Vierge du portail de la même église, prononcer le vœu dont voici le contenu en latin et en françois :

Votum Urbis Pontisarensis ad luis grassantis expulsionem 8 *Septembris conceptum.*

Nos Franciscus d'Aguillanguy, Magnus Diœcesis Rothomagensis Archidiaconus, Præpositus Commendatorius Ecclesiæ Bariolensis Foro Juvensis Diœcesis, Vicarius Pontisaræ et Vulcassini Franciæ, Illustrissimo et Reverendissimo D. D. Francisco Secundo Rothoma-

20. Vœu des habitans. Extrait du livre de ville, contenant 232 pages, fol. 99.

gensi Episcopo, cum Prefectis Urbis Scabenis Patribus Urbis Syndico Conciliario et Procuratore ejusdem.

Confisi miserationis Divinæ fluenta perpetuæ Divinæ Maternitatis sinum sæculorum refugium in humanæ miseriæ sublevationem ubere alveo derivari, et illum enexaustum tuæ benignitatis fontem quem per omnium ætatum fluens miseris omnibus aperuisti nobis in festa Evæ misere vexatis non fore occlusum.

Ad sacram tuæ potentiæ et misericordiæ aram, cui se tota infudit Divinitatis et gratiæ plenitudo, animos et vota effusuri sub auspiciis divini Verbi sacris tuis visceribus humani supplices confugimus, atque in Nativitatis et Conceptionis gratiàm tres faces accensas tuæ Regiæ Virgineæ Maternitati per votum solemne perenni, illarum festivitatum recursu solemni ad tibi consecrata pulvinaria supplicatione instaurandum, interdicto etiam nobis pridiè tuæ Immaculatæ Conceptionis carnium usu, consecramus et ut ætati venturæ innotescat no–

strum votum, et ut hac die ad perniciem Urbis amovendam conceptum non fuisse irritum, bazis iconis argenteæ sexcentis francis elaboratæ, vestri beneficii, et nostri animi gratiam propalabit : atque insignum votivæ Urbis in tuæ protectionis sinum transmissionis singulos Urbis aditus altiore tua, et eminentiore decorabimus effigie ut exteris pateat hanc Urbem universam cum suberbicaria regione tibi sacro præsentis voti nexu mancipatam in tuæ potestatis supremæ venerationem ære perennius, perennis obsequi monumentum extruscisse.

Erue ergo nos, omnium ærumnarum Liberatrix, quæ cogitari non potest sine suavitate, nec nominari sine gratiæ effusione, ab hac ærumna et omni alia clade divinum Filii tui cultum disturbante. Dissolve fluentem colligationem impietatem instar ceræ à facie ignis, et infensos tui nominis hostes veneficis artibus tale exitium in nostræ vitæ perniciem molientem universa regione excussos, æternis carceribus detrude cruciandos. Suscipe nos,

universi Orbis Domina, in tui mæri imperii et supremi Dominii potestatem, ut olim præsente Constantino Imperatore, et Concilii Niceni Patrem concessu, novam Romam suscepisti; et pro tuâ Regiâ clementiâ, concede hanc Urbem, ut olim Hungariam tibi a Rege Stephano mancipatam, hoc novo votivo, adoptionis jure tuam familiam nominari, octo Septembris anno a partu Virginis 1638.

Signé, F. R. d'Aguillanguy, Vicarius Pontisaræ, de Monthiers, Languier, le Febvre, Dessions, Cossart, D. Aubry, de Saint-Denis, Cossart, Thiboult, le Febvre, le Couturier, Chevalier, N. Soret, H. Tellier, Thiboult, Dubois, F. le Couturier, A. Seigneur, Gruel, de Saint-Denis, Riou, M. Villot, Guedon, avec paraphes.

Nous, François d'Aguillanguy, grand archidiacre du diocèse de Roüen, prévôt commandataire de l'église de Barjole du diocèse de Fréjus, Vicaire de Pontoise et du Vexin-le-François, pour l'illustrissime et révérendissime monseigneur François de Harlay, ar-

chevêque de Rouen, avec les échevins, syndic et conseillers de la même ville.

Très sainte et très auguste mère de Dieu, le refuge assuré de tous les siècles, ayant cette confiance que c'est par le sein de votre divine maternité que coulent avec abondance les fleuves de la miséricorde de Dieu, pour le soulagement des misères humaines, et que cette source inépuisable de bonté que vous avez toujours fait couler de siècle en siècle pour la consolation de tous les misérables, ne nous seroit pas fermée maintenant que nous sommes malheureusement affligés par une effroyable mortalité.

Dans cette confiance, sous les auspices et le bon plaisir du Verbe divin qui s'est incarné dans vos chastes flancs, nous avons recours à vous, vous offrant nos esprits et nos vœux, prosternés et anéantis aux pieds de cette mère admirable, dans laquelle est répandue toute la plénitude de la grace et de la divinité, nous vous promettons par vœu solennel de faire

brûler tous les ans trois flambeaux de cire, du poids de vingt livres, en l'honneur de votre virginale et divine maternité, au jour et fête de votre Nativité et de votre Immaculée Conception, qui seront portés processionnellement à l'église dédiée à Dieu sous l'invocation de votre auguste nom; nous vous promettons encore de nous interdire l'usage de la chair la veille de la fête de votre Conception Immaculée.

Et afin que l'on sache dans les jours à venir, ô très sainte et divine Vierge, que le vœu que nous vous faisons pour être délivrés par votre intercession du mal contagieux qui nous afflige, n'a pas été vain et inutile, nous promettons encore une image d'argent, du prix de six cents livres, qui servira à publier également votre bienfait et notre reconnoissance.

Et pour marquer à tout le monde que cette ville vous est entièrement dévouée et sous votre protection, nous mettrons sur chacune de ses portes votre image, afin qu'il paroisse à

tous étrangers que cette ville et ses faubourgs qui sont dans votre dépendance par le lien de ce vœu, a élevé, par un ouvrage de durée, à l'honneur de votre suprême puissance, un monument éternel de sa servitude et de son obéissance.

Délivrez-nous donc, ô charitable libératrice de toutes les misères, à laquelle on ne sauroit penser sans ressentir une douce et ineffable suavité, laquelle on ne peut nommer sans effusion de grâces et de joie, délivrez-nous de cette souveraine affliction et de toute autre calamité, qui trouble et empêche le culte que nous devons rendre à votre fils, notre Dieu et votre Dieu; dissipez l'union des méchans et des impies, qui va toujours croissant, comme la cire fond dans le feu; et après avoir chassé de toute cette contrée les cruels et irréconciliables ennemis de votre nom*, qui par leurs détestables maléfices nous causent tous ces malheurs, jetez-les dans les cachots obs-

* On peut entendre ceci des esprits de ténèbres.

curs de l'enfer pour y être éternellement tourmentés.

Recevez-nous, ô divine princesse, comme vos fidèles vassaux; recevez les justes hommages que nous rendons à votre pouvoir et à votre grandeur; recevez-nous enfin sous votre protection et sauve-garde, comme vous reçûtes autrefois la nouvelle Rome au temps du Concile de Nicée et de l'empereur Constantin, et comme dans les siècles passés vous reçûtes à foi et hommage la Hongrie, que le roi saint Etienne rendit tributaire à Votre Majesté; permettez que la ville de Pontoise avec ses faubourgs, par ce vœu solennel et par ce nouveau droit d'adoption, se disent de votre famille et de votre domaine. Ainsi soit-il.

21. Première procession.

Ce qui fut prononcé et signé aux pieds de la sainte Vierge par le clergé, les magistrats, les échevins et les habitans. Ceux qui composoient la cérémonie ne faisoient que soixante ou quatre-vingts;

la maladie et la contagion cessa sur la fin du mois d'octobre suivant. Le premier dimanche de novembre, on fit une procession du Saint-Sacrement dans chaque paroisse de la ville en actions de graces reçues de Dieu par l'intercession de la sainte Vierge. Ceux de Béthulie n'eurent pas une joie plus grande à la levée du siége qu'Holopherne avoit mis devant leur ville, que les habitans de Pontoise en ressentirent quand ils se virent garantis, par un si prompt secours, de la mort qui leur paroissoit inévitable : mais leur joie étoit toute pure et sainte, louant Dieu sans cesse, et relevant les miséricordes de Marie, qui les avoient réconciliés avec lui : tout cela parut bien davantage, lorsque ceux qui avoient abandonné la ville, y retournèrent dans une même disposition de cœur et d'esprit pour

admirer la toute-puissance de Dieu dans ses merveilles, lui qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui, et qui font profit de ses châtimens, les recevant de sa main comme d'un père plein de bonté et de tendresse pour ses enfans, puisqu'il les engage par cette voie à garder sa loi avec plus d'exactitude.

22. On élève des images aux portes de la ville.

Comme ils avoient toujours devant les yeux ces paroles de David, qui dit : *Offrez vos vœux à Dieu, et accomplissez-les sans différer*, les échevins n'eurent pas de peine à les faire contribuer aux deniers nécessaires pour accomplir leurs promesses.

Ps. 75.

Ils ont fait élever trois grandes images de pierre, qui représentoient la Mère de Dieu, tenant son divin Enfant entre ses bras, dans des places disposées au-dessus des trois portes de la ville, pour appren-

dre à ceux qui y entrent, que son plus honorable titre est d'être du domaine de la sainte Vierge. Persuadés enfin qu'il vaut mieux ne point faire de vœu, que de ne pas donner tous ses soins pour les bien accomplir, ils n'épargnèrent rien pour rendre célèbre leur reconnoissance. Aussi Pontoise se vit honorée de la visite de plus de douze mille personnes étrangères, qui furent témoins de la procession générale, qui avoit été différée à cause des préparatifs, dont voici l'ordre.

CHAPITRE VI.

23. Ordre de la procession faite à Pontoise en l'honneur de Notre-Dame pour le vœu de la peste, le 16 septembre 1640, et composé par le R. P. Cossart, de la Compagnie de Jésus.

Marcheront en premier lieu deux prêtres, revêtus de surplis, qui porte-

ront deux clochettes, précédés de deux sergens, avec leurs baguettes, qui les conduiront.

Marcheront après, celui qui porte la bannière de Notre-Dame, revêtu d'une robe de bedeau, suivi de deux, revêtus de surplis, portant et sonnant des clochettes, comme les précédens.

1. Marchera le savetier, revêtu proprement d'une aube blanche et d'un chapeau de fleurs en tête, qui portera un tableau auquel sera dépeint la Vierge au milieu d'un jardin, tout au bas du tableau; au haut, une nuée, d'où sortira une main qui tiendra deux sandales qu'elle regardera, et à l'autre côté les armes du métier; précédé d'un qui portera cet écriteau : *Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis!* Cant. 7, suivi de deux autres du métier,

proprement revêtus, et chacun un flambeau à la main.

2. Suivra le paveur, revêtu comme dessus, portant une carte où sera dépeint une gloire tout au haut, avec un chemin tout pavé qui y conduit, la Vierge au bas de ce pavé, qui montre au doigt cette gloire, avec cette devise : *Beati qui custodiunt vias meas.* Prov. 8.

3. Suivra un vigneron, marchant au milieu, revêtu proprement d'une aube blanche et d'un chapeau de fleurs en tête, portant entre ses mains un bâton par les deux bouts, auquel sera attachée une grosse grappe de raisin pendante, précédé d'un autre vigneron, aussi proprement revêtu d'une aube blanche, qui portera cette devise attachée et enjolivée proprement à une petite baguette

peinte : *De fructu manuum suarum plantavit vineam;* suivi de deux du métier, proprement couverts, portant chacun un flambeau, s'ils le trouvent bon, marchant gravement et disant dévotement leur chapelet par le chemin.

4. Suivra le jardinier, portant entre ses bras un petit fagot d'herbes odoriférantes, au milieu duquel il y aura fiché une branche de laurier, enjolivée de belles fleurs, revêtu comme dessus, précédé d'un autre jardinier, qui portera comme les autres cet écriteau : *Flores apparuerunt in terrâ nostrâ*, Cant. 2, suivi de deux du métier, comme dessus.

5. Suivra le tellier, revêtu comme dessus, portant une aube de toile d'Hollande la plus fine, bordée d'une petite dentelle, sur une petite fourchette éten-

due, précédé d'un autre tellier, avec cet écrit : *Quæsivit lanam et linum*, Prov. 31.

6. Suivra le serrurier, revêtu comme dessus, marchant au milieu comme les autres, portant une grande clé de bois dorée ou de fer, précédé d'un autre avec cet écrit : ***Habeo claves mortis inferni***, Apoc. 1, accompagné de deux autres du métier, comme dessus.

7. Suivra le cordonnier, revêtu comme dessus, qui portera une couple d'escarpins blancs, liés par-dessus de soie, qui répondront à une courroie de cuir, qui sera au milieu, au lieu d'empeigne, précédé d'un autre du métier, portant cette devise enjolivée comme dessus : *Quam pulchri sunt gressus tui in calccamentis, filia principis!* Cant. 7, suivi de

deux autres du métier, revêtus comme dessus.

8. Marchera le pâtissier, habillé comme dessus, portant un pain béni sous une serviette blanche, bien enjolivée de banderolles, précédé d'un du métier, avec cette devise : *Panis sine fermento*, accompagné de deux autres, comme dessus.

9. Suivra le vanier, portant une petite corbeille d'osier bien déliée, remplie de fleurs, précédé d'un du métier avec cet écrit : *Tanquam flos agri sic et florebit*, Ps. 102, accompagné de deux, comme dessus.

10. Suivra le marinier, portant un petit navire entre ses mains, revêtu comme dessus, précédé d'un autre, avec cet écriteau : *Navis institoris de longè*

portans panem suum, Prov. 31, suivi de deux du métier, comme dessus.

11. Marchera le mégissier, revêtu comme dessus, portant une toison sur une petite fourchette bien enjolivée, qu'il étendra, précédé d'un autre mégissier, portant cet écriteau, accommodé comme dessus : *Vellus Gedeonis operum rore*, Judic. 6.

12. Suivra le menuisier, revêtu comme dessus, portant un sceptre de bois doré, précédé d'un autre, avec cet écriteau : *Sceptrum dominantium*, Ezechiel, 19, suivi de deux du métier, comme dessus.

13. Suivra le potier d'étaim, portant un vase doré dans un bassin, de même précédé d'un autre avec cette devise : *Vas admirabile Opus Excelsi*, Eccles. 43, accompagné de deux, revêtus comme dessus.

14. Suivra le boucher, habillé comme dessus, portant un petit agneau dans un bassin d'argent, lié par les pieds d'un taffetas rouge, précédé d'un autre boucher, portant cet écriteau : *Ostendam tibi uxorem agni*, Apoc. 21, accompagné de deux autres, revêtus comme dessus.

15. Suivra le tailleur d'habits, habillé comme dessus, portant un manteau impérial semé de fleurs de lys, à fond de raie d'argent, précédé d'un autre, portant cet écriteau : *Tulerunt Pallium meum custodes murorum*, Cant. 5, avec deux autres du métier, revêtus comme dessus.

16. Suivra le tonnelier, revêtu comme dessus, portant sous une serviette blanche, entre ses bras un petit baril peint de rouge, avec les lignes d'or, plein de

vin pour présenter à l'offrande, précédé d'un du métier, qui portera cet écriteau : *Ubera tua meliora vino*, Cant. 1, accompagné de deux autres du métier, comme dessus.

17. Suivra l'architecte, habillé comme dessus, portant entre ses mains la figure de la ville, faite de carte bien peinte, précédé d'un autre du métier, portant cette devise : *Civitas justi urbs fidelis*, Is. 1, avec l'enseigne de la ville.

18. Suivra un marchand de soie, revêtu comme dessus, portant un voile de taffetas de la Chine, d'une demi-aune de large et d'une aune de long, sur une petite fourchette, précédé d'un marchand, avec cet écriteau : *Protegar in velamento alarum tuarum*, Ps. 60, accompagné de deux autres en la manière ci-dessus.

19. Suivra le mercier-épicier, comme dessus, portant une casserolette de cuivre pleine de bonnes odeurs, précédé de deux autres avec cet écriteau : *Post te curemus in odorem unguentorum tuorum*, Cant. 1.

20. Suivra un drapier, revêtu comme dessus, portant une robe d'écarlate, bordée de crépine d'or, d'argent et de soie, sur une fourche étendue, précédé d'un autre, avec cette devise : *Vellus et purpura indumentum ejus*, Prov. 31.

21. Suivra l'arbalestrier, revêtu comme dessus, portant en sa main un arc, avec une flèche et un carquois fourni à son côté, précédé d'un autre, avec cet écriteau : *Posuit me sicut sagittam electam, in pharetra sua abscondit me*, accompagné de deux, au milieu l'enseigne de leur compagnie.

Suivront après deux bedeaux d'église avec leur robe et leur baguette, puis celui qui porte la croix, accompagné de deux chandeliers, revêtus toujours de surplis. Après eux suivront quarante enfans âgés de seize à dix-huit ans, de six à six, dont le premier rang revêtu en aubes, allant deux à deux. Les deux premiers porteront des cierges allumés; ceux du second rang porteront un roseau de prophéties, et le troisième rang une figure; et aussi alternativement suivront les autres : l'un aura cet écriteau : *Quasi cedrus exaltata sum in Libano,* et l'autre : *Quasi cypressus in monte Sion.* Le premier du troisième rang portera un cèdre; le second, un cyprès, proportionnés tous en grandeur, et marchant gravement l'un distant des autres.

Des trois rangs suivans, le premier

portant des cierges allumés; le premier du second rang portera à son écriteau : *Speculum justitiæ ;* et l'autre, *Sedes sapientiæ.*

Le premier du troisième rang portera un miroir enchâssé sur un pied; et le second, un trône de carte peinte.

Des trois rangs suivans, le premier aura des cierges allumés. Le premier du second portera cet écriteau : *Quasi palma exaltata sum in cades;* et l'autre : *Quasi plantatio rosæ in Jericho.* Le premier du troisième rang portera une palme, et l'autre un rosier.

Après ce neuvième rang, marchera un chœur de musique, qui chantera en faux bourdon les Litanies de Notre-Dame, la réponse : *Ora pro nobis,* sera alternativement entremêlée de fleurtis.

Après ce chœur, le premier des trois rangs suivans portera des cierges allumés ; le premier du second rang portera cet écrit : *Vâs honorabile;* et le second : *Turris eburnea.* Le premier du troisième portera un grand pot à bouquet avec fleurs, et l'autre une tour avec ses créneaux.

Des trois rangs suivans, le premier portera cet écrit : *Quasi oliva speciosa in campis;* et le second : *Quasi platanus exaltata sum juxtà aquas :* le premier du troisième portera une branche d'olivier, et l'autre une palme.

Des trois rangs suivans, le premier aura des cierges. Le premier du second rang portera cet écrit : *Ego quasi vitis fructificavi ;* et le second, *Sicut lilium inter spinas.* Le premier du troisième rang portera une vigne chargée de rai-

sin, et le second un liet entre les épines.

Des trois rangs suivans, le premier du second portera cet écrit : *Fœderis arca*; le second, *Fons signatus* : le premier du troisième rang portera une arche en forme de châsse, et l'autre une fontaine coulante.

Après suivront les religieux Capucins, Mathurins et Cordeliers, suivant la coutume ; puis après, toutes les paroisses en bon ordre, revêtues de chapes toutes assorties selon les couleurs, marchant avec grande modestie, également distans les uns des autres, toutes les croix l'une après l'autre, accompagnées de deux chandeliers ; après chaque croix, deux revêtus d'aubes, porteront les reliques de la paroisse, au milieu de tout le clergé revêtu de chapes, avec un bon chœur de musique.

Suivront après deux enfans bien vêtus, portant des palmes, dont l'un aura un laurier enjolivé de fleurs, avec un écrit : *Fulcite me floribus ;* et l'autre avec une branche d'arbre, où il y aura attaché des oranges et des pommes naturelles, avec cet écrit : *Stipate me malis.*

L'effigie de Notre-Dame sera portée par quatre prêtres revêtus de dalmatiques, immédiatement devant le diacre et le sous-diacre, qui précéderont l'officiant, revêtu d'une chape, un cierge à la main ; autour de l'effigie six enfans avec des flambeaux allumés et six torches de la confrérie aux clercs, portés par des personnes bien proprement revêtues d'aubes.

L'effigie aura la face tournée vers le diacre et le sous-diacre, qui précéderont l'officiant, afin qu'ils l'encensent conti-

nuellement par le chemin. Après l'officiant, quatre ou six sergens suffiront avec leurs baguettes pour précéder le magistrat, qui aura devant lui les deux messagers de la ville, revêtus de leur casaque, et leur bâton en main.

Puis enfin marchera le magistrat, portant le cierge du vœu, accompagné des deux échevins et du syndic, chacun un flambeau allumé; les autres sergens serviront à tenir la procession en ordre.

Les messieurs de la ville porteront chacun un flambeau allumé, la tête découverte.

Deux trompettes au premier ordre, deux hautbois au second, et deux violles au troisième.

Le dimanche 16 septembre 1640, les religieuses carmélites de Pontoise, qui ont l'honneur d'être filles de la

sainte Vierge, reçurent dans leur église son image d'argent du prix de six cents livres sur une espèce de terrasse ou de jardin, émaillée de mille belles fleurs : elle y fut bénite et portée ensuite à l'église de Saint-Maclou, lieu de l'assemblée du clergé, du corps de ville et de tous les métiers qui composoient la procession. On se mit en marche pour faire le tour et circuit de la ville, et on arriva avec toutes les cérémonies ci-dessus énoncées, au portail où est l'image de la sainte Vierge, le clergé chantant en l'honneur de cette divine libératrice : on lui offrit des présens qui étoient préparés.

La ville a toujours observé fidèlement ce vœu, comme un moyen certain d'être préservée du fléau dont Dieu l'avoit affligée, qu'elle continuera avec la

grace du Seigneur; ses habitans y ont un intérêt trop sensible, et n'épargneront rien pour éviter le malheur qui arriva à Constantinople, appelée la nouvelle Rome. Le grand Constantin l'avoit mise sous la protection de la Mère de Dieu, qui l'a soutenue jusqu'à ce que l'impiété de son peuple l'ait déshonorée, et ait abandonné le culte qu'elle lui avoit promis, ce qui la fit aussi tomber sous la tyrannie du plus cruel ennemi du nom chrétien.

CHAPITRE VII.

24. Le vœu de la paroisse d'Houilles, en 1640. — 25. L'abondance arrivée en 1646. — 26. Présens des dames Carmélites. — 27. Second vœu de la paroisse d'Houilles. — 28. Vœux et guérisons des paroisses de Villeradam, Pierrelai et autres.

24. Vœux du village d'Houilles. Le village d'Houilles, du diocese de Paris, au mois de décembre 1640, fut

extraordinairement affligé d'une maladie autant incurable qu'inconnue; elle enlevoit jusqu'à six hommes par jour, ce qui auroit réduit en peu de temps leur pays comme un désert, si, pour en arrêter le cours, il n'avoit imploré l'assistance de la sainte Vierge. Ils résolurent donc dans leur assemblée de l'aller demander en procession devant son image en l'église de Notre-Dame de Pontoise, et de lui présenter un cierge de vingt livres pesant. A l'instant que le vœu fut prononcé devant les autels, la maladie cessa, et il n'en mourut qu'un seul. La modestie, la pénitence et la confiance avec laquelle ils accomplirent leur promesse, la savante prédication qne fit M. le curé d'Houilles à l'Offertoire, marquoient leur reconnoissance : on découvroit sur leur visage une consolation intérieure,

lorsqu'ils assuroient tenir leur vie du ciel par l'intercession de la Mère de Dieu.

25. Abondance. En 1646, une sécheresse universelle menaçoit de famine toute la province : Pontoise eut recours à sa bonne protectrice : on choisit le jour de l'Assomption pour faire une procession générale à Notre-Dame, où l'on porta avec cérémonie toutes les châsses de la ville, afin d'obtenir de la sainte Vierge qu'elle voulût bien, le jour de son triomphe, détourner de dessus sa ville un fléau aussi cruel que celui dont elle l'avoit déja délivrée. Cette sainte Mère l'écouta si favorablement, que depuis long-temps on n'avoit vu dans le Vexin une récolte si abondante.

Les vœux que Louis XIII de glorieuse mémoire, avoit offerts à la sainte

Vierge qui lui avoit procuré la conquête de plusieurs villes importantes, et le repos dans son royaume, furent renouvelés le 25 mars 1650, par Louis le Grand : engagé par ses pieux exemples, il lui consacra sa royale personne, son état et ses sujets; lui fit une solennelle protestation de respect et de soumission avec Anne d'Autriche, reine régente, son honorée mère, qui assista en personne à la procession de la ville de Pontoise, l'an 1651.

26. Extrait de l'Histoire des dames Carmélites de Pontoise.

Le 24 août de l'année 1662, les dames Carmélites de Pontoise firent la cérémonie du Centain de la fondation du premier couvent de la réforme de sainte Thérèse, en Espagne ; elle fut rendue auguste par une procession solennelle qui fut faite en l'église de Notre-Dame, pour rendre grâces à notre bienheu-

reuse Vierge de toutes les faveurs qu'elle avoit accordées à ce saint ordre. MM. Soret et May, pour lors curés de Saint-Maclou, avec M. Langlois, vice-gérant et confesseur de ces dames, en finissaient la marche; l'un portoit une couronne de perles et de pierreries pour l'image de la sainte Vierge; l'autre portoit la robe et la couronne du saint enfant Jésus. Elle fut reçue par messire Guillaume Charles, curé de Notre-Dame, et son clergé. Pendant que la musique chantoit *Veni de libano*, on revêtit l'image de tous ces présens et d'un beau voile. Madame la chancelière Séguier et madame la comtesse de Guiche s'y trouvèrent avec une dévotion exemplaire.

En l'an 1686, les habitans d'Houilles se voyant tourmentés d'une maladie aussi dangereuse qu'en 1640, se ressou-

vinrent de la guérison universelle que Marie leur avoit procurée apres avoir visité en procession son image à Pontoise : dans l'espérance que cette sainte Mère, toujours miséricordieuse, ne les abandonneroit pas dans un si pressant besoin, ils suivirent les traces de leurs pères, en faisant les vœux dont voici la reconnoissance, et de plusieurs autres paroisses qui implorèrent le même secours.

J'ai soussigné, prêtre, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, curé d'Houilles et de Carrière Saint-Denis, certifie à tous qu'il appartiendra, que dimanche dernier mes paroissiens dudit Houilles et moi, avons voué et promis à Dieu d'aller en procession à Notre-Dame de Pontoise, d'y faire célébrer et chanter une messe solennelle, présenter un cierge 27. Houilles.

de cire blanche du poids de huit livres, pour être brûlé et consommé devant l'image de celle que la sainte Eglise appelle la santé des malades; offrir aussi à la sainte Vierge deux cierges de chacun demi-livre, avec deux pièces de quinze sols, afin qu'il plaise à Notre Seigneur, par l'intercession de cette auguste Mère des vivans, de rendre la santé à nos malades, et de vouloir conserver et préserver ceux d'entre nous qui sont restés sains parmi un assez grand nombre de personnes qui ont été et sont encore affligées de maladie. Fait au lieu d'Houilles, ce 14 mai 1686. Signé J. Charmoluë, avec paraphe.

28. Villiers-Adam. Tous les malades restés au lit lors de cette dévote procession, sont venus depuis communier en l'église de Notre-Dame, en actions de grâces d'avoir été

conservés par le vœu qu'ils avoient adressé à la Mère de Dieu.

Nous, François Lamy, curé de Villiers-Adam, et vicaire, juges, marguilliers, syndic et habitans dudit lieu, reconnoissons qu'ayant attiré par nos péchés la colère de Dieu dont il nous a fait sentir les effets par une maladie contagieuse qui auroit donné la mort dans moins de sept mois de temps à grand nombre de cette paroisse, résistant à tous les secours et remèdes de la médecine, et que la prompte guérison des malades dont tous les autres étoient morts, ne peut être que miraculeuse et comme un effet des prières publiques et du vœu solennel que toute la paroisse a fait d'aller en procession à l'église de Notre-Dame de Pontoise le 22 août 1692, jour que les malades à l'extrémité se seroient mieux

portés; nous, voulant donner des marques publiques de notre reconnoissance, convenons de faire à perpétuité une procession tous les ans, le dimanche de l'octave de l'Assomption, dans l'étendue de notre paroisse. Fait à Villiers-Adam, le 20 juillet 1693, et ont tous signé. On y voit aussi le certificat des médecins, qui assurent que la guérison des malades lors du vœu fait par les habitans de Villiers-Adam, vient du secours surnaturel.

Pierrelay. Depuis l'année 1692, les habitans de Saint-Jean de Pierrelay exécutent le vœu qu'ils ont fait de venir tous les ans en procession en l'église de Notre-Dame, pour remercier la Mère de Dieu de les avoir miraculeusement préservés des maladies putrides dont ils étoient affligés.

En 1728, la paroisse de Saint-Ouen-l'Aumône fut attaquée d'une maladie

contagieuse qui en peu de tems emporta un grand nombre des principaux habitans. Pierre Dardel, alors curé de ladite paroisse, en fut frappé et mourut très promptement. Cette paroisse désolée eut recours à la sainte Vierge; et pour mériter sa puissante intercession auprès de Dieu, elle s'engagea à faire pendant neuf années consécutives une procession solennelle à l'église de Notre-Dame de Pontoise, d'y faire chanter une messe solennelle, et d'y offrir trois cierges de deux livres chacun. Ce qui fut exécuté avec un grand concours et d'une manière très-édifiante, du consentement et avec l'approbation de monseigneur l'archevêque de Paris, et de M. le Grand-Vicaire de Pontoise.

En 1742, la même maladie reparut avec autant de vivacité. Les malades n'a-

voient pas le temps de se reconnoître. Les remèdes ordinaires étoient sans effet. A peine le curé et le vicaire de ladite paroisse pouvaient-ils suffire pour visiter les malades, et pour administrer les mourans. Le mal fit des progrès si rapides, que le grand nombre des grandes personnes qui moururent passa celui de soixante et quinze, sans compter les jeunes enfans. Jean Boibieux, curé, et Jacques Forest, vicaire, y périrent. Le 25 d'avril on fit une procession solennelle à Notre-Dame de Pontoise; mais la maladie continuant toujours avec violence, la plus saine partie des habitans étant assemblée, pria instamment M. le curé de leur permettre de faire un vœu à la sainte Vierge, par lequel la paroisse s'engageroit à faire pendant neuf ans une procession solennelle à l'église de Notre-Dame de Pontoise, d'y faire célébrer

une grand'messe à l'honneur de la sainte Vierge, d'y présenter trois cierges de chacun deux livres, comme dans leur premier vœu; et de plus, de faire abstinence de viande le jour de la procession. M. le curé loua leur piété, et les exhortant à apaiser la colère de Dieu par une prompte et sincère pénitence, et par une conduite chrétienne et religieuse, il consentit au vœu, qui fut signé par les principaux habitans, par M. le curé et par M. Seigneur, prévôt et garde de Pontoise, et juge ordinaire de ladite paroisse. Après cette neuvaine, les habitans de Saint-Ouen-l'Aumône renouvelèrent leur vœu, et ils l'ont continué ensuite pour donner des preuves subsistantes de leur dévotion à la sainte Vierge, et pour rendre de publiques actions de grâces à Dieu, qui depuis 1742 les a dé-

livrés de cette cruelle maladie. Voici les noms de ceux qui ont signé ledit vœu : Bernardin Métayer, Jean Métayer, Charles Plessier, J.-B. Métayer, Eustache Métayer, Hébert, Henri Claquesin, Levasseur, Jacques Pincebourde, Jean-Jacques Cercy, Quesnel, Georges Picquenard, L. Fr. Dubus, P. Sandrie, Vincent le Bailly, Charles Potin, Nicolas Quesnel, N.-Fr. Quesnel, Gillet, Marie-Anne Gillet, Dallemagne, J. Mouthier, Delahaye, Ch.-Nic. Heguin, Quesnel, Georges, Gabrielle Lepoivre, Dupont, Mellon Mouthier, Levasseur, Jean Fortier, Michel Fontaine, Pierre Clouet, J. Laurent Royer, Jean Moreau, Ch. Fr. Pincebourde, L. Etienne Chenevière, Simon-André Delle, Louis Cartry, Jean Guiquard, Pierre Cherbouise, Charles de Chergy, Louis Fon-

taine, Pierre David, Denis Léguillier, Catherine Léguiller, Marie-Angélique Souffaut, Royer, Pierre Leveau, Jacques le Coin. —Parmentier, Vicaire ; J. Roibieux, curé; Seigneur, prévôt et garde.

La confiance avec laquelle toutes ces bonnes gens venoient rendre grâces à la sainte Vierge, inspirait la dévotion aux plus insensibles; chacun, pour son propre soulagement, se voyant contraint d'implorer le secours de cette sainte Mère, plusieurs, en reconnoissance des fideles services qu'elle leur avoit rendus, offrirent quelques présens devant son image : nous rapporterons entr'autres madame Elizabeth de Séve, prieure de Saint-Nicolas de Pontoise, qui lui présenta une lampe d'argent de trois cents livres, en actions de grâces des bienfaits que sa

tante, aussi prieure, sa communauté et elle, en avoient reçus, suivant l'acte passé devant Dauvray, notaire, l'an 1693.

Madame Damont, abbesse de Conflans, près Paris, et sa communauté, s'étant mises sous la protection de notre sainte Vierge, lui fit des présens, et demanda d'être unie à nos prières.

L'an 1698, François Pihan de la Forest, procureur du Roy au grenier à sel de Pontoise, lui offrit un calice considérable de vermeil doré, en mémoire des bienfaits qu'il reçut de ses bontés.

Au mois de mai 1701, les habitans d'Auvers vinrent se jeter aux pieds de notre sainte Vierge, pour lui demander soulagement dans les maladies pourpreuses dont leur pays était rempli ; ce qu'ils obtinrent par les prières publiques,

et particulières qu'ils firent célébrer dans son église et devant son image.

Le 8 août 1723, André Mansion, de Chardonville, directeur du tarif de Pontoise, a donné 3633 livres pesant de fer qui ont servi à construire la grille qui sépare aujourd'hui le chœur d'avec la nef de l'église, et qui en fait un des principaux ornemens.

Marie Cardé, veuve de Jérôme le Tavernier, conseiller du Roy, receveur des tailles de cette ville, pour pareille décoration de l'église, a laissé par son testament six pièces de tapisseries de haute-lice qui couvrent les piliers.

C'est ainsi que des bienfaiteurs ont laissé la preuve de leur dévotion intérieure pour le temple dédié à Marie, mère de Jésus-Christ, notre Rédempteur. *Domine, dilexi decorem domûs*

tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ. Psam. 20.

Comme Pharaon, roy d'Egypte, envoyoit tous ses sujets à Joseph, *Ite ad Joseph*, qu'il avoit fait économe et établi dispensateur de ses faveurs et de ses biens, je puis avec bien plus de confiance vous adresser à la sainte Vierge, *Ite ad Mariam*, comme à la dispensatrice des trésors de Jésus et vous engager à venir dans le temple comme dans le grand lieu de consolation et de soulagement de ses fidèles dans leurs besoins; parce qu'elle rapporte tout à son cher fils, et lui dit que le Tout-Puissant a fait en elle de grandes choses, et que son nom est saint.

PRIÈRE

A LA SAINTE VIERGE.

Je vous salue, sainte Vierge, dont la grandeur est incomparable après celle de Dieu, la plus sainte entre les saints, qui demeurant Vierge et mère tout ensemble, avez admirablement engendré Jésus-Christ, le sauveur du monde; vous êtes le plus beau temple de Dieu : vous êtes la demeure sacrée du saint Esprit et de la sainte Trinité. Toute la terre ne vit que par votre fils. Vous êtes la consolation et la joie des vivans et des morts. Écoutez favorablement les prières de votre serviteur, dissipez par les rayons de votre sainteté, les obscurités que le vice a laissées dans mon ame, afin de me rendre agréable aux yeux de Votre Majesté. Ainsi soit-il.

ANTIENNE

A LA SAINTE VIERGE

CONTRE L'AIR CONTAGIEUX.

Stella cœli, extirpavit,
Quæ lactavit Dominum,
Mortis pestem, quam plantavit.
Primus parens hominum.
Ipsa stella nunc dignetur
Sydera compescere, quorum.
Bella plebem cedunt diræ
Mortis ulcere.

O gloriosa stella maris,
A peste succurre nobis.
Audi nos ; nam te filius tuus.
Nihil negans honorat :
Salva nos, Jesu, proquibus.
Mater te orat.

v. Ora pro nobis, piissima Dei Genitrix.

r. Quæ contrivisti caput serpentis, auxiliare nobis.

Étoile du Ciel, qui avez allaité le Seigneur, vous avez chassé la peste et la mort que le premier père des hommes avait introduite dans le monde. Daignez présentement apaiser le Ciel dont la juste colère afflige le peuple fidèle, par les cruelles blessures de la mort.

O glorieuse étoile de la mer, secourez-nous contre la peste,

Secourez-nous, Marie ; car votre cher fils qui vous honore, ne peut rien vous refuser.

Sauvez-nous, Jésus, nous pour qui votre Mère s'intéresse.

v. Priez pour nous, très pieuse Mère de Dieu.

r. Secourez-nous, vous qui avez brisé la tête du serpent.

PRIONS.

Dieu miséricordieux, Dieu charitable, Dieu indulgent, qui ayant pitié de l'affliction de votre peuple, avez dit à l'Ange qui le frappait: c'est assez, retenez votre main; accordez-nous le secours de votre grâce, pour l'amour que vous portez à cette étoile glorieuse dont vous avez sucé les mamelles, contre le venin de nos péchés, afin que nous soyons délivrés de toute peste, de mort imprévue, et de la damnation éternelle; par vous, Jesus-Christ Roi de gloire, qui vivez et régnez dans les siècles des siècles.

R. Ainsi-soit-il.

OREMUS.

Deus misericordiæ, Deus pietatis, Deus indulgentiæ, qui misertus es super afflictione populi tui, et dixisti Angelo percutienti populum tuum, sufficit, nunc contine manum tuam, ob amorem illius gloriosæ stellæ, cujus ubera pretiosa, contra venenum nostrorum delictorum, dulciter suxisti; præsta auxilium gratiæ tuæ ut ab omni peste et improvisâ morte liberemur, et à totius perditionis incursu misericorditer salvemur; per te, Jesu-Christe, Rex gloriæ, qui cum Patre et Spiritu sancto vivis et regnas, Deus, in sæcula sæculorum. R. Amen..

LES LITANIES.

DE LA SAINTE VIERGE.

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Chrite, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis.
Spiritus sancte Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.
Sancta maria,
Sancta Dei genitrix,
Sancta Virgo Virginum,
Mater Christi,
Mater divinæ gratiæ,
Mater purissima,
Mater castissima,
Mater inviolata,
Mater intemerata,
Mater amabilis,
Ora pro nobis.
Mater admirabilis,
Mater Creatoris,
Mater Salvatoris,
Virgo prudentissima,
Virgo veneranda,
Virgo prædicanda,
Virgo potens,
Virgo clemens,
Virgo fidelis,
Speculum justitiæ,
Sedes sapientiæ,
Causa nostræ lætitiæ,
Vas spirituale,
Vas honorabile,
Vas insigne devotionis,
Rosa mystica,
Turris Davidica,
Turris eburnea,
Domus aurea,
Fœderis arca,
Janua cœli,
Ora pro nobis.
Stella matutina,
Salus infirmorum,
Refugium peccatorum,
Consolatrix afflictorum, ora pro nobis.
Auxilium Christianorum,
Regina Angelorum,
Regina Patriarcharum,
Regina Prophetarum,
Regina Apostolorum,
Regina Martyrum,
Regina Confessorum,
Regina Virginum,
Regina Sanctorum omnium,

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agn us Dei, qui tollis peccatai mundi miserere nobis.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
v. Vultum tuum deprecabuntur R. Omnes divites plebis.

ORAISON.

Dieu de bonté, accordez à notre foiblesse les secours de votre grâce; et comme nous honorons la mémoire de la sainte Mère de Dieu, faites que, par le secours de son intercession, nous puissions nous relever de nos iniquités; nous vous en supplions par le même Jésus-Christ, notre Seigneur.

Antienne à la sainte Vierge.

SALVE, regina, mater misericordiæ, vita, dulcedo, et spes nostra, salve: ad te clamamus, exules filii Evæ, ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle: Eia ergo advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende, ô clemens, ô pia, ô dulcis Virgo Maria.

Nous vous saluons, Reine du ciel, qui avez mis au monde celui qui s'est fait pour nous une victime de propitiation, et en qui seul est notre vie, notre joie et notre espérance. Dans cet exil auquel nous sommes condamnés comme enfans d'une mère coupable nous implorons votre intercession: nous vous présentons nos soupirs et nos gémissemens dans cette vallée de larmes.

Soyez donc notre avocate; attendrissez-vous sur nos maux, et, après l'exil de cette vie, obtenez-nous, ô Vierge Marie, pleine de douceur et de tendresse pour les hommes, obtenez-nous le bonheur de voir Jésus-Christ, ce fruit sacré de votre sein.

v. Vultum tuum deprecabuntur. R. Omnes divites plebis.

v. Les plus riches d'entre le peuple. R. Vous adresseront leurs hommages.

Oraison.

Dieu tout-puissant et éternel, qui, par la coopération du Saint-Esprit, avez préparé le corps et l'ame de la glorieuse Vierge Marie, pour en faire une demeure digne de votre Fils, accordez-nous la grace, pendant que nous célébrons sa mémoire avec joie, d'être délivrés par son intercession des maux présens, et de la mort éternelle; nous vous en supplions par le même Jésus-Christ, nôtre Seigneur. Amen.

La Procession étant rentrée, on dit :

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix : nostras deprecationes ne despisias in

Nous avons recours à votre protection, sainte Mère de Dieu : ne méprisez pas les prières que nous vous

necessitatibus; sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

adressons dans nos besoins; mais obtenez-nous la délivrance de tous les dangers auxquels nous sommes sans cesse exposés, ô Vierge comblée de gloire et de bénédictions.

v. Deus, judicium tuum Regi da, r. Et justitiam tuam filio Regis.

v. O Dieu, donnez au Roi votre équité dans les jugemens, r. Et votre justice au fils du Roi.

Oraison.

O Dieu, le souverain Roi des Rois, et le conservateur des royaumes, qui avez voulu que votre Fils unique, notre Seigneur, fût soumis sur la terre à la très-sainte Vierge Marie, sa mère, pour nous donner en lui un exemple d'humilité et d'obéissance; regardez favorablement les vœux de votre serviteur N., notre roi très-chrétien, et faites que tous ceux qui se sont mis sous la protection de cette même Vierge jouissent d'une paix durable en cette vie et de la félicité éternelle en l'autre. Par le même Jésus-Christ, notre Seigneur.

LISTE DES CURÉS

DE

NOTRE DAME DE PONTOISE.

Roger, premier curé, en l'année 1226.
Jean, curé en 1247.
Jean le Clerc, curé avant 1481.
Jean le Tellier, en 1502.
Matthieu de Mara, en 1540.
Dom Jean Allain, en 1570.
Dom Arnault, trésorier-prieur de Roncrolle, en 1587.
Dom Renault le Febvre, en 1594.
Charles de Bouves, abbé de Rancé, Vicaire de Pontoise, aumônier, conseiller du Roi, curé en 1600.
Guillaume More, en 1623.
Mellon Soret, l'an 1630.
Baptiste Gerbault, 1638.

Jean Mansuet, en 1659.

Guillaume Charles, 1660.

Claude Langlois, l'an 1663.

Guillaume le Tavernier, l'an 1683.

Louis Duval, l'an 1686.

André-Albert Huet d'Amoinville, prieur commendataire de Saint-Germain de Médan, vice-gérant de l'officialité de Pontoise, et du grand Vicariat, curé de Notre-Dame de ladite ville, en 1738.

Eustache Clouquet, en 1775.

Jean Aubert, en 1779; il périt dans le massacre des Carmes, à Paris, en 1792.

Pierre-Michel Delahaye, 1801.

Louis-Marie Cordier, chanoine honoraire de Cahors, le 8 septembre 1825.

APPROBATION.

Nous, soussignés, docteurs en théologie de la faculté de Paris, certifions que nous avons lu ce manuscrit, qui porte pour titre, *Histoire de Notre-Dame de Pontoise*, dans lequel nous n'avons rien remarqué qui fût contraire à la foi, et nous estimons qu'il est très-propre pour édifier les fidèles et les exciter à la dévotion envers la sainte Vierge.

Fait à Paris, le 7 février 1703.

PREVOST.

ESTIENNE GRUEL, *Prieur de l'abbaye de Vauluisant.*

Approbation de M. Boscquérard, docteur en théologie, curé de Saint-Nicolas de Rouen.

Quoique le saint concile de Trente ait déclaré dans la vingt-cinquième session que l'on ne croit pas dans l'église catholique qu'il y ait quelque divinité ou quelque vertu dans les images de Jésus-Christ, de la Vierge mère de Dieu, et des autres saints, pour laquelle il faille les honorer et leur rendre la vénération qui leur est due, etc., il ne laisse pas d'être vrai, selon les pères, et les conciles, que Dieu de tout temps s'est servi et se sert encore souvent des saintes

images pour opérer des signes et des prodiges, afin d'autoriser par là le culte religieux qui leur est dû, par rapport aux personnes saintes qu'elles représentent : saint Grégoire le grand, et beaucoup d'autres papes en attestent plusieurs authentiques sur ce sujet. Le septième concile général contre les iconoclastes, en rapporte d'incontestables, faits en faveur du même culte; et on peut avancer qu'il n'est point de royaume pour ne pas dire de province et de ville catholique, qui n'en puisse produire un très-grand nombre, et très-bien avérés ; on a même mis au jour plusieurs volumes pour confirmer ce point de religion. La France peut produire ceux qui se sont faits par les images de Notre-Dame de Liesse, du Puis, de la Délivrande et autres lieux de piété. La Catalogne, ceux de

Notre-Dame de Montsarrat, Naples, ceux de Notre-Dame de Miséricorde, Florence, ceux de l'image de l'Annonciation.

Dieu, dont la volonté est que nous recevions ses libéralités par Marie, dit saint Bernard, voulant en user ainsi envers ceux qui l'honorent en ses images : qui le peut trouver mauvais!

Après avoir lu un manuscrit intitulé : *Abrégé historique de l'Eglise de Notre-Dame de Pontoise*, je n'ai rien remarqué qui soit contraire à la foi ou aux bonnes mœurs; rien qui soit au-dessus du pouvoir que Dieu a donné à sa très digne Mère : mais j'ai jugé qu'on peut mettre au nombre des images miraculeuses celle dont on traite en ce manuscrit. Les preuves m'en paroissent suffisantes pour persuader tout esprit raisonnable, et il y a lieu

d'espérer que la lecture pourra servir à augmenter la dévotion envers cette sacrée Vierge; dévotion que Satan a combattue de tout tems, par le moyen de ses suppôts, sans en excepter le nôtre, où tant de faux sages, sous différens prétextes, se déclarant ennemis de la vénérable antiquité et de l'ancienne simplicité chrétienne, essaient d'en diminuer, pour ne pas dire détruire, le culte important, universel et immémorial. Il y a lieu encore d'espérer que la ville de Pontoise, qui possède ce riche trésor, en ressentira de plus en plus les favorables et miraculeux effets, et deviendra célèbre plus que jamais, si elle continue ses excellentes pratiques de piété envers cette puissante et charitable protectrice, et sur toutes cette dévotion singulière envers le mystère de son Immaculée Con-

tion, qu'elle honore et célèbre avec un culte très édifiant. Fait ce jourd'hui septième de novembre mil sept cent deux, dans l'Octave de Tous les Saints.

BOSCQUERARD, docteur en théologie, curé de Saint-Nicolas de Rouen.

DE LA DÉVOTION.

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Rien n'est plus propre à animer notre confiance en la très-sainte Vierge, que ce qu'en dit saint Bernard dans son sermon sur son Assomption : « Marie ne manque ni de pouvoir « pour nous aider, ni de volonté pour le faire; « elle est la reine du Ciel; elle est pleine de « miséricorde; en un mot, c'est la Mère de « Dieu; qu'avons-nous à craindre? Se pour- « rait-il faire que J.-C. n'eût aucun égard « pour sa Mère, et que Marie manquât pour « nous de charité, elle qui a porté neuf mois « dans son sein la charité même? » La considération de ces deux vérités est capable de nous inspirer les motifs de la plus tendre dévotion pour la très-sainte Vierge et la pratique fidèle des moyens qui peuvent infailliblement nous la mériter.

PREMIER MOTIF.

La sainte Vierge est Mère de Dieu, et elle est notre Mère; elle a enfanté le Verbe incarné, et elle nous a adoptés pour ses enfans. Quelle dignité mérite plus de vénération que la qualité de Mère de Dieu? Quel objet plus digne de notre amour qu'une si bonne Mère? Celui qui manque de respect pour la Mère de Dieu est un impie; celui qui manque de tendresse pour sa mère est un dénaturé.

II.

Jésus-Christ veut que sa Mère soit honorée; il nous en a donné l'exemple, et il nous y engage par nos propres intérêts. Toutes les grâces qu'il accorde, toutes les merveilles qu'il opère en faveur de ceux qui ont recours à la sainte Vierge, et honorent ses images miraculeuses répandues dans tout le monde chrétien, ne sont-elles pas des marques de l'honneur que le Sauveur rend à sa Mère, et de puissans motifs qui nous obligent à recourir à elle dans tous nos besoins, soit pour l'ame, soit pour le corps?

III.

Toute l'Église honore la sainte Vierge; combien d'ordres religieux, de confréries, de sociétés érigées en son honneur! Combien d'autels, de chapelles, de temples portent son nom! Combien de fêtes, de jours dans l'année destinés à l'honorer! Combien d'hymnes, de prières composées pour l'exalter, l'honorer! Enfin, quand est-ce que l'Église chante les louanges de Dieu, sans y mêler les louanges de Marie, sa très-sainte Mère? Seriez-vous un vrai, un digne enfant de l'Église, si vous manquiez de l'honorer?

IV.

Tous les saints méritent d'être honorés comme les images vivantes du Dieu vivant; et ils méritent d'être honorés à proportion qu'ils le représentent plus parfaitement. Marie a toujours été sainte, elle est plus sainte que tous les saints ensemble; elle est l'image la plus ressemblante de Jésus-Christ; il est donc juste de l'honorer d'un culte supérieur au culte de tous les saints.

V.

Tous les saints ont honoré la sainte Vierge; les ouvrages des Pères et des Docteurs de l'Église sont remplis de ses éloges; ils lui donnent les titres les plus augustes, ils exaltent ses vertus; ils implorent son secours; ils inspirent les fidèles à publier ses louanges et à réclamer son assistance : imitez ces grands modèles, et rendez-vous dociles aux exhortations de ces oracles de l'Église.

VI.

Honorez la sainte Vierge, c'est un excellent moyen de se sanctifier : le Sauveur, qui a opéré par l'entremise de sa sainte Mère, ses deux premiers miracles, la sanctification de saint Jean avant qu'il fût né et le changement de l'eau aux noces de Cana, semble nous apprendre par là que c'est par les mains de la très-sainte Vierge qu'il veut distribuer ses faveurs dans l'ordre de la grâce et dans l'ordre de la nature : par elle, par son intercession, les pécheurs se réconcilient avec son Fils, les fidèles s'affermissent et se perfectionnent dans

la vertu, les malades sont guéris, les malheureux sont soulagés, les incendies sont éteints, les calamités, les misères publiques, tous les fléaux les plus affreux s'évanouissent : ayez donc recours à la très-sainte Vierge dans tous les momens de votre vie; honorez-la, invoquez-la, si vous voulez vous procurer une puissante protection : voici les devoirs qu'il faut remplir avec un fidélité inviolable.

I.

Le premier devoir qu'exige de nous la dévotion à la sainte Vierge est de nous former une haute idée de son excellence et de sa grandeur, tant à cause de sa dignité de Mère de Dieu, qu'à cause de son éminente sainteté et de la gloire dont elle brille dans le ciel; c'est d'écouter avec plaisir ses louanges et de croire volontiers tout ce qui peut rehausser cette idée, sans être contraire à la doctrine de l'Église.

II.

Le second est de donner des marques publiques de son attachement à son service, en

publiant ses grandeurs; défendez avec fermeté, et sans respect humain, son honneur contre tous ceux qui l'attaquent; contribuez à la faire honorer selon votre état; portez sur vous son image, ou placez-en une dans votre chambre; faites-en présent à d'autres, afin qu'ils fassent la même chose; confessez-vous, et tâchez par une vie pure et édifiante de faire une fervente communion; assistez plus régulièrement au service divin, tous les jours auxquels l'Église solennise quelqu'une de ses fêtes.

III.

Le troisième est de se proposer d'imiter les vertus de la très-sainte Vierge : regardez les exemples qu'elle vous a donnés comme le plus parfait modèle que vous ayez dans une pure créature, d'une véritable sainteté. Imitez cette foi vive avec laquelle elle crut l'adorable mystère de l'Incarnation du Verbe; imitez cette soumission avec laquelle elle répond à la voix de l'ange; mais surtout imitez cet amour tendre qu'elle a pour Jésus-Christ, son très-cher Fils, et n'oubliez jamais dans vos mœurs l'estime qu'elle a toujours fait paroître pour la pureté.

IV.

Le quatrième est de faire une profession spéciale de l'honorer et de la servir de tout son cœur; enrôlez-vous dans quelqu'une des confréries érigées en son honneur; acquittez-vous exactement des obligations qui y sont attachées; et si, par hasard, des libertins, ou des gens du monde, attaquoient par leurs railleries vos exercices de piété et votre dévotion envers votre bonne Mère la très-sainte Vierge, n'en rougissez jamais; mais estimez-vous heureux de souffrir quelque chose pour son honneur, sa gloire et son excellence.

V.

Le cinquième est de la choisir pour votre avocate auprès de Dieu son fils. Recourez à elle dans vos besoins, implorez son assistance dans la pauvreté, dans vos chagrins, dans vos tentations, etc.; mais implorez-la avec respect, avec amour, avec une vraie confiance en son crédit, en sa bonté; en un mot, avec un cœur de fils totalement dévoué à la plus tendre et à la meilleure de toutes les mères.

VI.

Le sixième est de lui donner des preuves de votre vénération; tous les jours récitez quelques prières; toutes les semaines jeûnez le samedi, ou si vos affaires ou votre santé ne vous le permettent pas, pratiquez quelques actes de mortification ou de charité; visitez les prisonniers, les malades, les pauvres, faites-leur quelque aumône avec respect, comme si le pauvre que vous assistez étoit Jésus-Christ que la sainte Vierge vous présente entre ses bras; tous les mois honorez-la dans quelqu'une de ses chapelles, ou des églises qui lui sont dédiées : tous les ans, après avoir communié, renouvelez avec une nouvelle ferveur les protestations de fidélité à son service, d'éviter le péché, avec une forte résolution de ne jamais rien dire, penser, ou faire, qui puisse tant soit peu déplaire à son cher fils, mais de plutôt mourir mille fois que de l'offenser : demandez-lui son assistance dans toutes vos actions, de n'être point privé des sacrements à l'heure de la mort, moment terrible où le démon redouble ses efforts pour nous perdre, et d'où dépend l'éternité : rendez tous ces devoirs avec

confiance, sans les omettre, et avec ferveur sans jamais les négliger,

---

ORAISON

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Auguste reine du ciel et de la terre, illustre fille du père éternel, chaste épouse du saint Esprit, aimable mère du Verbe incarné, quelle langue pourroit exprimer, quel esprit pourroit comprendre l'abondance des grâces dont Dieu vous a prévenue dès le premier moment de votre vie, l'excellence des dons que votre divin époux vous a communiqués et l'éclat de la gloire dont votre fils vous a couronnée? Vous êtes véritablement pleine de grâce, et quelque vaste que fût l'étendue de votre cœur, un ange vous déclare de la part de Dieu, qu'il en a été parfaitement rempli, que le seigneur a possédé entièrement votre âme, et que vous avez été bénie entre toutes les femmes.

Mais pendant que mon esprit admire votre élévation, mon cœur est pénétré de vos bontés : la grâce vous a rendue bienfaisante et sainte : je loue votre grandeur, mais j'espère

en votre miséricorde; faites-moi éprouver cette heureuse inclination que vous avez toujours eue à soulager les malheureux : je vous salue comme ma reine, mais je vous salue aussi comme la mère de miséricorde, de mon espérance et de ma vie. *Salve*, *regina*, *mater misericordiæ*, *vita*, *dulcedo*, *et spes nostra*.

Daignez donc regarder avec des yeux pleins d'une tendre compassion, la multitude de mes péchés. Hélas! nous sommes dans le monde comme au milieu d'une mer orageuse, les passions qui s'élèvent dans mon cœur, y excitent des tempêtes qui me menacent à tout moment d'un triste naufrage; servez-moi d'étoile, pour me conduire au port; nous gémissons sur la terre comme dans un exil et dans une vallée de larmes; nous soupirons continuellement après notre céleste patrie; soulagez-nous dans cet exil; ouvrez-nous la porte du ciel; procurez-nous l'honneur et la joie de voir votre fils; c'est ce que nous vous demandons avec ardeur, et ce que nous attendons de votre bonté : *ad te clamamus exules filii Evæ*, *etc*. Il est vrai que mes péchés me rendent indigne de vos bontés; mais mon indignité rehaussera la gloire de vos miséricordes, et plus je suis

misérable, plus je mérite votre compassion. Votre très-cher fils est venu appeler à la pénitence, non les justes, mais les pécheurs : refuseriez-vous votre intercession et vos prières à ceux pour qui il a prodigué son sang et donné sa vie? Peut-être n'auriez-vous jamais été mère de Dieu, si je n'avais été l'esclave du démon; peut-être n'auriez-vous jamais été pleine de grace, si je n'avais été tout couvert de péchés : si donc mes crimes ont été l'occasion de votre grandeur, employez votre crédit auprès de Dieu pour me procurer ma conversion, et une heureuse éternité : enfin vous êtes ma mère; j'espère que cette qualité vous fera oublier toutes mes ingratitudes, pour ne penser qu'aux misères où je languis, et au malheur où je suis exposé, et que vous me ferez sentir que votre tendresse pour vos enfans ne se rebute pas pour leur indignité.

Je vous proteste dans la sincérité de mon cœur, ô la plus tendre et la plus aimable de toutes les mères, que désormais je ferai connoître que je suis véritablement votre fils, et que j'aurai pour vous tout le respect, toute la tendresse, toute la reconnoissance, tout l'attachement que je vous dois : je tâcherai de vous

ressembler par l'imitation de vos vertus, de patience, de douceur, d'humilité, de charité, de pureté, etc. Je soutiendrai partout vos intérêts sans aucun respect humain; je publierai partout vos grandeurs, vos bienfaits, j'obéirai exactement à vos ordres, je serai fidèle aux pratiques de piété qui seront capables de graver dans mon âme ma confiance et mon amour pour votre saint nom; mais continuez, je vous conjure, de m'assister de votre puissante protection auprès de Dieu, défendez-moi contre tous les ennemis de mon salut; apaisez la colère de votre fils, si justement irrité contre moi par la multitude de mes péchés : obtenez-moi le même amour que vous avez pour Jésus-Christ et que je me sépare pour toujours des plus légères occasions de l'offenser : obtenez-moi les grâces dont j'ai besoin durant la vie, afin qu'elle soit sainte; et à l'heure de ma mort, afin qu'elle soit précieuse devant Dieu.

FORMULE DE CONSÉCRATION

A LA SAINTE VIERGE,

Qu'on peut réciter tous les jours pour se mettre sous sa protection.

Sainte Marie, mère de Dieu, toujours vierge, je N. vous choisis aujourd'hui pour ma reine et mon avocate ; je fais un ferme propos de ne jamais quitter votre service, de ne jamais rien dire, ni faire, ni souffrir que ceux qui dépendront de moi fassent rien contre l'honneur qui vous est dû. Recevez-moi donc pour jamais au nombre de vos serviteurs; assistez-moi dans toutes les actions de ma vie; mais surtout ne m'abandonnez pas à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

PRIÈRE

Pour obtenir une bonne mort.

Je mets ma confiance, Vierge, en votre secours ;
Servez-moi de défense, prenez soins de mes jours ;
Et quand ma dernière heure viendra fixer mon sort,
Obtenez que je meure de la plus sainte mort.

PRIÈRE

Pour avoir la douceur et la pureté.

O Vierge en tout temps pure, en tout temps secourable.
Auprès de votre Fils soyez-moi favorable :
Obtenez-nous, Vierge pure, et pleine de douceur,
La douceur de l'esprit et la pureté du cœur.

AU SAINT ANGE GARDIEN.

Parmi tant de dangers, saint Ange du Seigneur,
Qu'avec votre secours, jamais je ne m'égare :
Conduisez-moi si bien, que j'arrive au bonheur
Que déja vous tenez, et que Dieu me prépare.

PORTRAIT
DE LA SAINTE VIERGE.

Saint Ambroise nous assure que la vie de la sainte Vierge a été si sainte, qu'elle peut servir d'exemple à tout le monde : voici le portrait qu'il nous donne de cette excellente reine du Ciel. Elle étoit vierge de corps et d'esprit, humble de cœur, grave en ses paroles, prudente en ses conseils, appliquée au travail, retenue en ses discours, aimant la lecture; elle excelloit en foi, en pudeur, en piété, en silence; jamais elle n'a offensé ses parens,

méprisé les petits, raillé les foibles, rejeté les pauvres.

Elle avoit pour principe de ne chercher que Dieu, de vivre en solitude, de ne faire de peine à personne, de faire du bien à tous, d'honorer les personnes âgées, de ne point porter envie à personne, de fuir la vaine gloire, d'aimer la vertu, de suivre en tout la droite raison.

Il n'y avoit rien d'immodeste dans son marcher, dans son air, dans son parler, dans ses entretiens, dans ses regards, dans ses actions. Regardez-vous dans ce miroir, pour voir ce que vous devez réformer, ou ajouter en vous pour votre perfection.

Suivez l'avis que la sainte Vierge donne dans son Evangile, faites tout ce que mon fils vous dira. Jésus dit à Marie : Femme, voilà votre fils, puis il dit au disciple, voilà votre mère. Pour obtenir cette puissante protection de Marie, ne négligez point d'imiter ses vertus.

NOTICE INÉDITE

SUR L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME

DE PONTOISE,

ET SUR LA CONFRÉRIE AUX CLERCS.

L'église de Notre-Dame de Pontoise étoit bâtie comme celle de Saint-Ouen de Rouen ; on ne sait point par qui elle fut élevée, mais on sait bien par qui elle fut détruite.

L'histoire de France nous apprend que les huguenots étoient très-puissans en ce royaume, et que pour les combattre, le roy faisoit tout ce que la sagesse et le courage d'un grand prince pouvoit faire.

Cependant ceux qui étoient dans Paris, les catholiques zélés voyant Henri III

sans enfans, et craignant qu'Henri IV, alors roy de Navarre et huguenot, ne succédât à Henri III, et que de cette manière, la religion catholique ne pérît en France, s'avisèrent de faire une ligue pour soutenir la véritable religion, et mirent à leur tête le duc de Guise. Ils firent entrer dans cette ligue les meilleures villes du royaume, et furent soutenus par Philippe II, roy d'Espagne.

Henry III ne pouvant souffrir qu'on fît ainsi des ligues dans son royaume contre son autorité (et il avoit raison), mit sur pied une armée; mais le duc de Guise s'opposa avec tant de témérité au roy qu'il fit faire les barricades de Paris, et assiégea Henry III dans son Louvre.

La paix ayant été faite entre eux, on tint les états à Blois, où le duc de Guise ayant été tué, les ligueurs firent

la guerre mieux que jamais contre le roy.

Henry III se voyant ainsi maltraité par la maison de Guise, fut obligé de faire venir le roy de Navarre, Henry IV, et ayant joint leurs troupes dans la ville de Tours, ils résolurent de mettre le siége devant Paris, et pour en faciliter la prise, ils prirent la résolution d'assiéger Pontoise.

Pontoise en ce tems-là passoit pour une ville considérable et très-riche. Elle étoit ligueuse, mais des plus obstinées, et sous prétexte de religion, osa bien soutenir le siége contre deux rois.

En effet, Henry III, roy de France, et Henry IV, roy de Navarre, étoient dans l'abbaye de Saint-Martin avec leurs armées, battoient la ville dans toutes les formes d'un siége, car alors cette ville

étoit assez forte et capable, selon le tems, de soutenir un siége.

L'église de Notre-Dame, située dans le faubourg qui porte son nom, étoit d'une hauteur prodigieuse, et incommodoit beaucoup les assiégeans, parce qu'elle couvroit un boulevart nommé l'Eperon, sur lequel, selon les apparences, il y avoit une batterie qui défendoit la ville de ce côté là. Cette raison obligea le roy d'abattre l'église à coups de canon, ce qu'il fit dans le mois de juillet de l'année 1599.

J'ai autrefois appris des anciens (qui parloient par tradition), que la ruine de cette église étoit arrivée d'une autre manière; la voici :

Les bourgeois de Pontoise craignant que le roy qui assiégeoit leur ville, ne s'emparât de cette église pour mettre des

canons sur les tours, ce qui auroit été leur perte et leur ruine, résolurent dans leur conseil de la détruire; et pour le faire, un fameux architecte que je ne nomme point, fit ôter à chaque pilier des pierres, et fit mettre en leur place des étayes de bois; ayant fait cela et aux murs et aux piliers, on y mit le feu; les étayes étant brûlées, et par ce moyen, les murs et les piliers n'ayant plus rien qui les soutint, tout le bâtiment s'en alla en ruine.

Je ne donne pas ceci pour une vérité constante, car j'ai peine à croire que des catholiques aussi zélés qu'ils étoient, eussent voulu ruiner l'église de Dieu, pour lequel ils soutenoient la guerre contre leur propre roy, sous prétexte de religion; et preuve de leur catholicité, souffrez que je vous cite ici une petite

histoire, que vous ne serez pas fâché de savoir.

Il y avoit dans ces tems-là dans la ville de Pontoise, un juge nommé Beaucervoise : cet homme fut soupçonné, accusé et convaincu d'avoir quelque correspondance avec les huguenots; et pour réparation de son crime, il fut condamné à être pendu, et par la sentence il fut dit que pour mémoire à la postérité, on feroit élever une croix devant sa porte, qui y est encore, et qu'on appelle la belle croix.

Cette exécution me fait croire que la ville de Pontoise étoit très-catholique et très-ligueuse, et qu'ainsi il y a peu d'apparence que ses habitans ayent eux-mêmes détruit leur plus belle église.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après cette destruction, Pontoise fut prise,

mais par composition. Les députés de la ville allèrent trouver le roy à Saint-Martin, et eurent le chagrin en passant dans le camp, d'entendre les soldats qui crioient qu'il falloit les pendre tous. Le roy pourtant qui étoit un prince d'une très-grande douceur, les reçut en père, et les quitta pour une somme de 150,000 liv., qui étoit en ce tems-là une somme très-considérable; cette somme fut levée sur les habitans avec une très-grande rigueur, et j'ai appris qu'elle a été le commencement de la ruine de cette ville qui n'a jamais pu s'en relever.

Cette église a été réparée dans la suite des temps, mais ni si belle, ni si grande, puisqu'on voit encore plus de ruines en longueur que l'église d'à-présent n'en contient; elle est de moitié plus petite, mais elle est bâtie sur les mêmes fonde-

mens. On dit que ce qui servit bien à la rebâtir telle qu'elle est présentement, ce fut que dans une année du grand jubilé, M. l'archevêque de Rouen (c'étoit je crois M. le cardinal de Joyeuse), mit la station de ce jubilé à Notre-Dame de Pontoise, et des dévotions de tous ceux qui y vinrent, on en fit assez d'argent pour remettre cette église en l'état où elle est.

La très-sainte Vierge y est beaucoup honorée, et on peut dire que les habitans ont une dévotion très-grande et très-solide pour elle; mais aussi on peut ajouter que de son côté elle leur a fait paroître des marques sensibles de sa sainte protection, par les miracles qu'elle a faits en leur faveur.

En l'an 1638, la maladie contagieuse ou la peste fut si grande, que tous les

habitans (qui depuis plus de dix ans ne l'avoient pas vue si forte), furent obligés de déserter, de se retirer à la campagne, et ceux qui restèrent à la ville pour le soulagement des pestiférés, comme les curés, et les juges de police pour y donner l'ordre, crurent qu'ils ne pouvoient mieux faire en cette extrémité, que de faire un vœu à Dieu sous la protection de sa sainte Mère, afin d'obtenir par son intercession un rèmede à un mal si pressant. A peine le vœu fut-il fait que la peste cessa entièrement.

Je ne peux me résoudre à quitter l'église de Notre-Dame de Pontoise, sans vous faire l'histoire d'une illustre confrérie, qui en est sortie pour s'établir dans la ville. Je vous ai dit que les guerres civiles de la France avoient été la cause de la destruction de cette

belle église. Or dans cette église, il y avoit une confrérie aux clercs, établie dans cette même église environ au commencement du xe siècle, par le nommé M. Renault d'Oléio, à l'exemple (comme on le croit) de la dévotion de certains prêtres de Rome qui s'assemblèrent dans cette première ville du monde, pour faire une confrérie, et afin d'honorer Dieu surtout, et la très-sainte Vierge. Ce fut environ l'an 984, le 22 février, sous le pontificat de Jean XIV.

M. Renault d'Oléio, dis-je, qui avoit vu cette confrérie si bien établie dans Rome, et les grands biens qu'elle y faisoit, fut inspiré sans doute de la très-sainte Vierge, d'en établir une pareille dans cette ville pour y faire tous les biens que nous allons voir. Il l'éta-

blit donc dans l'église de Notre-Dame, où elle devint très-illustre.

1° Elle fut approuvée par M. Regnaut des Ossis, grand vicaire de Pontoise, puis ensuite par monseigneur l'archevêque de Rouen, l'an 1284.

2° Je dis qu'elle est illustre par les personnes de qualité qui s'y sont enrôlées. On y voit des Roys de France, comme Charles V, dit le Sage, qui y fit mettre son nom l'an 1369; Jeanne de Bourbon, son épouse; messeigneurs Charles d'Autun et de Vienne, madame Elisabeth de Bavière, épouse de Charles sixième, fils de Charles V ci-dessus; on y voit enfin un très-grand nombre de personnes d'une qualité très-distinguée.

Cette confrérie qui n'étoit que pour des prêtres est pourtant gouvernée par des prévôts ecclésiastiques et laïques.

Elle est établie :

1° Pour honorer Dieu, la sainte Vierge, saint Nicolas et sainte Catherine.

2° Pour faire des aumônes.

3° Pour faire instruire les pauvres enfans; et pour cela la confrérie gage deux prêtres pour les enseigner. Cette confrérie étoit ainsi établie dans l'église de Notre-Dame, lorsque les administrateurs, voyant l'église abattue, se virent obligés d'acheter dans la ville un lieu qu'ils réduisirent en chapelle, où est présentement ladite confrérie.

C'est dans ce lieu que tous les jours on fait le service de Dieu par une messe haute et plusieurs basses, car elle a 1400 messes de fondation.

La grande fête de cette confrérie est le jour de l'Assomption de la très-sainte

Vierge, et particulièrement le dimanche pendant l'octave. Ce jour-là on fait la procession très-solennelle. Le roy très-chrétien y fait porter son cierge. Autrefois les roys envoyoient un gentilhomme, qui, après avoir fait leurs offrandes et leurs aumônes, portoient aussi leur cierge à la procession; mais présentement c'est monsieur le lieutenant-général. En l'an 1652, le roy Louis XIV étant à Pontoise, la reine sa mère ordonna que cette procession fût faite après les vêpres, et y assista à pied, soutenue de deux écuyers, et portoit son cierge accompagnée des princesses et des dames de sa cour. Cette procession sortit de Saint-Maclou, on fit le tour de l'église en dehors; d'autres disent que la procession sortit de la confrérie, et qu'elle alla à Saint-Ma-

clou, et que la reine y assista. Cette sainte confrérie a quelque chose de la bonté et de la miséricorde de la très-sainte Vierge; car comme la sainte Vierge est la consolatrice des affligés, et le secours des misérables aussi, on peut dire que cette confrérie a toujours été le soutien et le secours des communautés affligées. Je n'en veux point d'autre preuve que le collége, qui seroit présentement réduit à rien sans nom et sans mémoire, si elle ne l'avoit soutenu de son revenu pendant plusieurs années.

C'est aussi dans cet esprit de charité qu'elle a donné les premiers fonds pour établir l'hôpital des pauvres enfermés; car c'est elle qui lui a donné la maison où demeurent les pauvres, c'est elle qui leur a donné trois cents livres de rente

pour la nourriture desdits pauvres pendant plus de trente années.

Mais puisque saus y penser, nous sommes venus sur l'article des pauvres enfermés, permettez-moi de vous en dire l'établissement.

L'an 1655, une homme d'une qualité distinguée par sa noblesse, et en core plus par sa vertu, ayant vu dans la ville une quantité de pauvres mendians, et particulièrement un nombre de femmes, qui ne faisoient d'autre métier que d'être assistés sous le portail de Notre-Dame pour demander leur vie, crut qu'il étoit de sa charité d'y remédier comme il avoit fait dans d'autres villes du royaume, et pour cela il se donna la peine de voir messire François d'Aguillanguy, grand Vicaire, et messire Nicolas Cossart, chanoine de

Saint-Mellon, et messire Mellon Soret, curé de Saint-Maclou, tous messieurs les magistrats, et enfin les principaux de la ville de Pontoise fit faire plusieurs assemblées dans lesquelles enfin on convint de renfermer les pauvres et de les nourrir. Et pour parvenir à l'exécution d'un si grand ouvrage, les administrateurs de la confrérie aux clercs donnérent une grande maison pour les loger, et 300 livres de rente pour commencer à les nourrir comme je vous ai dit ci-dessus.

Monsieur Séguier, un des plus grands chanceliers que la France ait jamais eus, l'ayant appris par sa sœur, la R. mère Jeanne, supérieure des Carmélites de Pontoise, voulut contribuer à cette œuvre si charitable, mais il y contribua en

chancelier et en protecteur de la ville, et pour cela il fit trois choses :

La première, ce fut d'obtenir du roy des lettres-patentes d'établissement, mais si fortes et si amples que les grandes villes n'en ont pas de plus privilégiées.

La seconde, ce fut d'obtenir du roy le droit de havage, les mardis et les jeudis, sur le blé qui se vend ces jours-là dans le marché de Pontoise. Ce droit vaut à l'hôpital environ cent setiers de blé par an.

La troisième, ce fut de faire bâtir de ses propres deniers la chapelle de Laurette pour l'usage des pauvres enfermés.

Depuis ce temps-là, Dieu a pris plaisir de verser à pleines mains ses bénédictions sur cette maison, en sorte qu'elle peut avoir plus de 4,000 liv. de revenu, à cause des donations de plusieurs par-

ticuliers, mais particulièrement de messire André Blanchard, premier gouverneur de l'Hôtel des Invalides, qui par son testament a donné à cette maison 20,000 liv.

Je ne puis mieux vous faire connoître la bonté de Dieu sur cette maison, qu'en vous faisant voir ici un trait de sa providence. L'an mil sept cent neuf, au mois d'avril, la maison se trouva sans blé, quoique chargée de presque quatre-vingt personnes. Les administrateurs délibérèrent et résolureut d'emprunter 1,500 pour acheter du blé. Cependant on temporisa, et la Providence qui sait son temps fit tellement multiplier le droit que cette maison a sur les marchés au blé, que tous les pauvres furent amplement nourris pendant plus d'un an entier, et même il resta plusieurs

setiers d'orge et de blé; ainsi on n'emprunta aucun argent. Ce coup de la Providence n'est pas surprenant dans Dieu qui seul sait faire des merveilles, mais il est toujours admirable aux hommes et même très-consolant, car Dieu leur apprend par-là à se confier entièrement en lui.

